



23 juin 2011
Bourse de l'emploi



26 juin 2011
Recipro'city



17 juin 2011
Jazz Jette June



JETTE

Classics

Concerts gratuits

25
juin 2011

n° 187

La deuxième édition de Jette Classics est organisée, le 25 juin, pour les amateurs de musique classique. Le concept en est aussi simple qu'attrayant : apprécier de la musique classique, le soir, dans un cadre de verdure (le parc Roi Baudouin). Avec un petit peu de chance, le soleil couchant apportera une touche supplémentaire de romantisme.

Ce festival de musique classique en plein air propose une série de concerts d'élèves et enseignants de l'académie francophone de musique G.H. Luytgaerens ainsi que de l'académie néerlandophone de musique M. Van De Moortel. A l'issue de cette belle expérience musicale en plein air, vous aurez également tout loisir de vous rendre à l'église Saint-Pierre toute proche pour un concert du célèbre orchestre Nuove Musiche.

Découvrez tous les détails de «Jette Classics»

p. 22 & 23

CONCERT ACADEMIE | 18.00 > 20.30
PARC ROI BAUDOIN (PHASE 1- ECOLE "LES CHATONS")

CONCERT "NUOVE MUSICHE" DIRIG. ERIC LEDERHANDLER | 21.00
EGLISE SAINT-PIERRE PLACE CARDINAL MERCIER

INFO | 02.423 13 57 | WWW.JETTE.BE

Editeur responsable:
Hervé Doyen, Bourgmestre
Chaussée de Wemmel 100
1090 Jette
Tél. : 02 423 12 00
E-mail : communication.1090@jette.irisnet.be
BUREAU DE DEPOT BRUXELLES 9

Il s'est dit au conseil communal...

Voter l'aménagement des voiries, l'entretien des bâtiments communaux ou désigner des membres du corps enseignant dans les écoles communales sont autant de sujets qui font partie des compétences du conseil communal. Voici les points forts du conseil communal qui s'est tenu le 4 mai dernier.

Nouveau boulo-drome dans la rue Jules Lahaye

Un nouveau boulo-drome verra le jour sur le site Esseghem du Foyer jettois. Le conseil communal a approuvé le projet de bail emphytéotique conclu avec le Foyer jettois, nécessaire à la construction du boulo-drome couvert. Cette nouvelle infrastructure remplacera les anciennes pistes de pétanque qui ont dû disparaître en 2007 pour céder la place à un bâtiment de 65 logements à vocation sociale. Le coût des travaux de construction du boulo-drome s'élève à 561.298 € (TVA comprise), financé à 60% par la Région de Bruxelles-Capitale. Outre une cafétéria, le boulo-drome comptera 9 pistes intérieures. A l'extérieur, de l'espace est prévu pour près de 12 pistes ; l'aménagement dépendra de l'exploitant. Au niveau écologique, la commune de Jette a choisi d'y installer une toiture verte.



La construction du boulo-drome commencera en août 2011 et durera près de 7 mois.

Prolongation de la convention de collaboration entre le CPAS et le service de Prévention

Depuis 2003, le CPAS de Jette met deux animateurs à disposition du service communal de Prévention. Cet arrangement figure dans une convention de collaboration que le conseil communal a décidé de prolonger. Concrètement, les deux animateurs du CPAS sont intégrés dans l'équipe Anim'Action Jeunesse du service de Prévention. Les animateurs socio-éducatifs d'Anim'Action Jeunesse organisent des animations en dehors des heures d'école, mettent en place des activités pédagogiques sportives et soutiennent les jeunes dans leurs démarches d'insertion socioprofessionnelle. Ils sont principalement actifs dans les quartiers Uyttenhove et Esseghem.

La prochaine séance du conseil communal aura lieu le 29 juin à 20h à l'Hôtel du Conseil, place Cardinal Mercier.

Vous pouvez prendre connaissance de l'ordre du jour avant chaque conseil communal sur www.irisbox.iris-net.be. Le contenu complet des délibérations est publié sur ce site au lendemain de chaque séance.



Musique

Que les orchestres se mettent à jouer
Que nos mémoires se mettent à rêver
Et laissons voyager nos pensées¹

...

Le mois de juin est traditionnellement consacré à la musique. Plusieurs communes bruxelloises proposent d'ailleurs divers concerts à l'occasion de la Fête de la Musique. Jette n'est pas en reste avec le traditionnel festival **Jazz Jette June** qui offre aux Jettoises et aux Jettois pas moins de 14 concerts gratuits dans 14 établissements répartis sur tout le territoire de la commune. Mais il y a aussi **Jette Classics**, festival qui propose plusieurs concerts de musique classique dans le parc Roi Baudouin.

Bref, en ce mois de juin, Jette met la musique à l'honneur en l'amenant dans la rue et dans les parcs pour que ses habitants puissent en profiter librement et à souhait.

Au-delà de l'événement, je me réjouis de l'investissement associatif, marchand et public pour mettre de la musique dans notre vie car elle apporte cette part d'humanité qui nous manque parfois. Et je ne résiste pas au plaisir de citer Emile Michel Cioran : « À quoi la musique fait appel en nous, il est difficile de le savoir ; ce qui est certain, c'est qu'elle touche une zone si profonde que la folie elle-même n'y saurait pénétrer. »

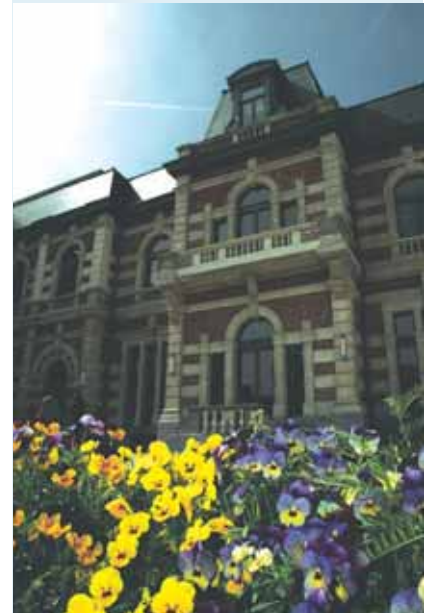
Bons festivals à toutes et à tous.

Votre député-bourgmestre Hervé Doyen

¹ « Musique », int. France Gall, aut. Michel Berger

UNE QUESTION SUR
LA COMMUNE DE JETTE ?

Surfez sur
www.jette.be



LA MAISON COMMUNALE

Chaussée de Wemmel 100
1090 Jette - Tél.: 02.423.12.11

Horaire des services communaux

Services Démographie, Etat civil et GEFICO (Gestion financière et comptable):

lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 14h, jeudi de 13h à 19h

Autres services:

lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 14h, jeudi de 13h à 16h

A l'exception du service Gestion du territoire (Urbanisme):
fermé le mardi

Attention! L'administration communale sera fermée le lundi 13 juin 2011, jour de la Pentecôte.

Hôtel du Conseil

Place Cardinal Mercier, 1
1090 Jette

• Commissariat de police
Tél.: 02.412.68.06

Agence Locale pour l'Emploi

Rue L. Theodor, 204 - 1090 Jette
Tél.: 02.421.65.00

CPAS

Rue de l'Eglise St-Pierre, 47
1090 Jette

• Secrétariat: 02.422.46.11
• Service social: 02.422.46.75

Agence Immobilière Sociale de Jette

Résidence Esseghem 2
Rue Jules Lahaye 288 - 1090 Jette
Tél.: 02.421.70.90/91

Les mariages forcés sont punissables

Légalement parlant, il n'est pas possible, en Belgique, d'obliger quelqu'un à se marier.

On entend pourtant chaque année des récits de jeunes Belges issus de l'immigration qui se sont mariés, pendant leurs vacances, dans leur pays d'origine. Parmi ces « mariages de vacances », les unions entre Belges d'origine marocaine ou turque et un(e) partenaire du pays d'origine sont le plus représentées.

Il est donc important de rappeler à ces jeunes qu'ils ont des droits et qu'ils ne peuvent être forcés à épouser qui que ce soit..

D'un point de vue juridique, le mariage forcé est punissable en Belgique, quelle que soit la nationalité ou l'origine. La plupart des législations étrangères le condamnent aussi et nécessitent le libre consentement des futurs époux. Sachez également qu'aucune religion n'approuve le mariage forcé.



Où vous adresser ?

Si votre famille exerce des pressions sur vous pour que vous vous mariiez à l'étranger pendant les vacances, essayez d'avoir une conversation avec vos parents. L'intervention d'une personne de confiance (également digne de foi aux yeux de vos parents) peut vous aider à mener une discussion constructive. En Belgique, vous pouvez aussi vous adresser à des professionnels en matière de médiation et d'aide psychosociale :

- Didier Bensalah - Médiateur social SAVMA - 02.423.14.51
- Télé-Accueil - 107
- Service Ecoute-Enfant - 103
- Groupe Santé Josaphat - 02.241.76.71
- www.loveattitude.be
- Sos Jeunes Quartier libre - 02.512.90.20
- Fédération des Institutions et services spécialisés d'aide aux adultes et aux jeunes - 02.648.69.16
- Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme - 0800.12.800
- Service des Droits des Jeunes - 02.209.61.61
- Centre de prévention des violences conjugales et familiales - 02.539.27.44
- Institut pour l'Égalité des femmes et des hommes - 02.233.49.27

Pour annuler un mariage forcé conclu à l'étranger, n'hésitez pas à prendre contact avec le fonctionnaire de l'Etat civil (02.423.13.25) de Jette ainsi qu'avec le service des Etrangers. Sachez, en outre, qu'une brochure d'information est disponible auprès du service de l'Etat civil.

L'administration communale et le SPF Finances vous aident à remplir votre déclaration d'impôts

La déclaration d'impôts n'est pas toujours facile à remplir. Vous pouvez remplir la version papier de ce document mais vous pouvez aussi le faire de manière électronique avec Tax-on-web. Le SPF Finances et l'administration communale de Jette sont prêts à vous aider à remplir votre déclaration d'impôts via le système Tax-on-web.



Cette permanence présente de nombreux avantages pour les Jettois. Elle évite les déplacements vers la Finance Tower au centre-ville ainsi que les files kilométriques dans un bâtiment centralisé et elle garantit un remplissage correct de la déclaration.

Vous pouvez obtenir de l'aide pour remplir votre déclaration d'impôts via Tax-on-web, jusqu'au 30 juin 2011 inclus, dans l'annexe de La Maison communale située chaussée de Wemmel 102, les lundis, mardis, mercredis et vendredis de 9h à 13h ainsi que les jeudis de 13h30 à 18h30.

Il n'est pas nécessaire de prendre rendez-vous, passez juste pendant les heures indiquées. N'oubliez pas d'apporter avec vous tous les documents utiles.

Aide pour le remplissage de la déclaration d'impôts

Jusqu'au 30 juin 2011

Annexe de La Maison communale (espace public numérique)

Chaussée de Wemmel 102

1090 Jette

Partir en vacances sans soucis ? La police veille au grain

Vous partez bientôt en vacances ? On vous souhaite d'ores et déjà un agréable voyage. Faites toutefois attention à ce que votre habitation inoccupée ne soit pas une proie facile pour des voleurs potentiels. La police locale de Bruxelles-Ouest peut vous y aider.



Les conseillers en technoprévention peuvent vous informer à propos des équipements les plus efficaces pour sécuriser votre logement

Renseignements : Surveillance de votre domicile pendant vos vacances

www.police-on-web.be - www.policelocale.be/5340
(« vacances en sécurité ») – fax : 02.412.68.99

Conseillers en technoprévention

Place Cardinal Mercier 11 – 1090 Jette
prev.securit-veiligh@zpz5340.be - 02.412.68.08

Si vous le souhaitez, des agents de police peuvent surveiller votre domicile pendant votre absence. Faites simplement, une quinzaine de jours avant votre départ, une demande de surveillance d'habitation via le site internet www.police-on-web.be, ou remplissez le formulaire de demande que vous renverrez par fax au 02.412.68.99 ou que vous irez déposer dans un commissariat près de chez vous. Ce formulaire est disponible dans chaque commissariat et téléchargeable sur le site www.policelocale.be/5340, dans la rubrique « vacances en sécurité ».

Les différents services opérationnels passeront régulièrement pour jeter un coup d'œil à votre habitation pendant que vous profiterez sereinement de vos vacances. Ce service est entièrement gratuit !

Technoprévention proactive

Vous pouvez également faire appel aux conseillers en technoprévention. Ils seront heureux de pouvoir vous conseiller et vous informer gratuitement à propos des équipements les plus efficaces pour sécuriser votre logement. Le service de technoprévention, dont vous trouverez les coordonnées ci-contre, est établi place Cardinal Mercier et vous reçoit sur rendez-vous.

Voici déjà quelques tuyaux de prévention :

- Fermez portes et fenêtres de votre maison, de votre garage et éventuellement de votre cabane de jardin. S'il le faut, mettez aussi un cadenas ou une serrure à la grille ou à la barrière.
- Ne laissez traîner aucune clef : emportez-les ou confiez-les à une personne de confiance.
- Installez un système d'alarme et activez-le quand vous sortez. Attention, n'oubliez pas de (faire) enregistrer votre système d'alarme.
- Soyez discret lors de votre départ et donnez l'impression que votre domicile est habité : ne laissez aucun avis d'absence, prévoyez un éclairage à minuteur, demandez à une personne de confiance de vider la boîte aux lettres et si possible de monter et descendre de temps en temps les volets, etc.
- Ne laissez pas traîner d'échelle, d'outils de jardinage ou quoi que ce soit qui puisse faciliter la tâche des cambrioleurs.
- Prenez vos précautions pour les objets attirants et faciles à emporter tels des bijoux, de l'argent liquide, un GSM, un ordinateur portable, etc. Déposez-les éventuellement dans un coffre. Enregistrez ou marquez les autres objets de valeur.

Bonnes vacances !

Engagez-vous pour Bruxelles-Ouest ! La zone de police recherche des collaborateurs motivés

Vous cherchez un emploi passionnant ? Vous voulez contribuer à des quartiers plus sûrs et plus agréables ? Alors, un emploi au sein de la zone de police locale de Bruxelles-Ouest est fait pour vous. La zone de police Bruxelles-Ouest, dont le territoire couvre les communes de Jette, Molenbeek-Saint-Jean, Ganshoren, Berchem-Sainte-Agathe et Koekelberg, recherche des collaborateurs compétents et enthousiastes.

Recrutement d'inspecteurs et d'agents de police

Le corps de police Bruxelles-Ouest recrute tout au cours de l'année. Les inspecteurs de police constituent près de la moitié de l'effectif du corps. En revanche, le recrutement des agents, qui exercent des compétences de police limitées, n'est pas permanent. Les examens à présenter par les candidats agents sont organisés régulièrement.

Tous les postulants doivent d'abord réussir une série d'épreuves de sélection, étalées sur 4 jours, et organisées par la police fédérale :

1^{er} jour: épreuve cognitive et parcours fonctionnel

- une épreuve cognitive : des tests psychotechniques destinés notamment à jauger de la faculté d'abstraction, de la manière de gérer une information et des chiffres, un test linguistique et un rapport à rédiger.
- un parcours fonctionnel, constitué d'un parcours d'obstacles et d'une épreuve de force, à effectuer, l'un et l'autre, dans un laps de temps déterminé.

2^{ème} jour: épreuve de personnalité

- une épreuve de personnalité où il faut répondre à une liste de questions, passer une interview et une épreuve en groupe.

3^{ème} jour: tests médicaux

4^{ème} jour: conversation avec la commission de sélection

Le niveau de ces tests est fonction du job pour lequel vous postulez, agent ou inspecteur.

Pour pouvoir participer aux épreuves de sélection d'inspecteur, vous devez satisfaire à certaines conditions,

entre autres :

- posséder la nationalité belge ;
- jouir des droits civils et politiques ;
- être de conduite irréprochable ;
- être âgé(e) de 17 ans au moins ;
- présenter un extrait vierge du casier judiciaire ;
- avoir obtenu un diplôme de l'enseignement secondaire ou suivre les cours de la dernière année.

Pour pouvoir postuler comme agent, vous devez remplir ces conditions principales :

- posséder la nationalité belge ;
- jouir des droits civils et politiques ;
- être de conduite irréprochable ;
- être âgé(e) de 17 ans au moins ;
- présenter un extrait vierge du casier judiciaire.

Pour la fonction d'agent, aucun diplôme n'est requis.

Vous avez réussi les tests ? Après avoir suivi une formation rémunérée à l'école de police, vous pouvez rejoindre le corps de police de Bruxelles-Ouest.

Le traitement mensuel net d'un agent en début de carrière est de 1.400 €. Le traitement mensuel net d'un inspecteur

en début de carrière est de 1.500 €. A ce traitement mensuel, il convient toutefois d'ajouter diverses primes mensuelles qui peuvent atteindre, au corps de police Bruxelles-Ouest, un montant d'environ 170 €.

La zone de police engage aussi régulièrement du personnel civil qui accomplit des tâches administratives, techniques ou d'appui.

Pour des informations complètes, surfez sur www.jobpol.be ou www.policelocale.be/5340 ou contactez un membre de la Recruteam au commissariat de votre quartier.

Contact : Recruteam zone de police Bruxelles-Ouest
Tél. : 02.412.69.23
recruteam@zpz5340.be

A bientôt !



Metro, dodo, pas de boulot ? La commune vous donne un coup de pouce !

La bourse de l'emploi de la commune de Jette aura lieu le 23 juin. Cette bourse offrira l'occasion unique de rencontrer des employeurs ainsi que des associations actives dans le domaine de l'insertion professionnelle.

Deux salles accueilleront l'événement : la salle communale des Fêtes et la salle du conseil communal. Dans la première, les demandeurs d'emploi pourront rencontrer de nombreux employeurs et des agences d'intérim, tandis qu'une dizaine de partenaires institutionnels, tels qu'ACTIRIS et le CPAS de Jette, seront prêts à fournir toute une série de renseignements aux chômeurs qui le souhaitent. Avec la bourse de l'emploi, la commune de Jette tente de contribuer à la mise au travail de nombreuses personnes qui souffrent de ne pas en avoir. Cette initiative de l'échevin de l'Emploi Bernard Lacroix a pour but de mettre en contact des personnes en demande d'emploi, d'un côté, et de main d'œuvre, de l'autre, tout en veillant à inviter les acteurs institutionnels qui accompagnent les chômeurs tout au long de leur parcours.

Deux salles au lieu d'une ! Le succès des deux éditions précédentes est réjouissant mais révèle également la difficulté toujours actuelle de trouver un emploi. Les obstacles sont nombreux : manque de formation, exigences dans la rédaction des CV... Ainsi, outre les agences d'intérim classiques, des agences d'intérim sociales, spécialisées dans le placement des chômeurs jeunes (18-30 ans) peu scolarisés, seront également présentes à la bourse de l'emploi. La possibilité de lecture du CV est également offerte.



Bourse de l'emploi

le 23 juin 2011 de 10h à 16h30

dans la salle communale des Fêtes (place Cardinal Mercier 10) et dans la salle du Conseil (Hôtel du Conseil – place Cardinal Mercier)

Renseignements :

Stéphanie Housiaux - 02.422.31.13 - shousiaux@jette.irisnet.be.

Un emploi à la commune de Jette...

La commune de Jette organise un examen en vue de constituer une réserve de recrutement (valable 3 ans) pour la fonction suivante:

Receveur(-se) communal(e) (niveau A10)

Exigences :

- être de nationalité belge ;
- jouir de ses droits civils et politiques et être de conduite irréprochable ;
- disposer d'un diplôme ou certificat pris en considération pour le recrutement aux emplois de niveau I dans les administrations de l'État (A.R. du 09/03/1973 modifiant l'annexe n°1 à l'A.R. du 02/10/1937 portant sur le statut des agents de l'État) ou d'un diplôme ou certificat délivré à l'issue d'une session complète de cours de sciences administratives conformes au programme minimal fixé par le Roi.

Intéressé(e) ?

Envoyez votre candidature comprenant tous les documents suivants:

- photocopie du diplôme (+ éventuelle attestation d'équivalence) ;

- formulaire d'inscription (téléchargeable sur le site web de la commune à la rubrique « Emploi » ou disponible au service GRH - 1er étage - bureau 136) complété et signé.

Votre candidature doit parvenir, pour le jeudi 30 juin 2011 au plus tard (date de clôture des inscriptions), adressée à :

**Administration communale de Jette
Monsieur le Bourgmestre (Hervé Doyen)
- Examen de recrutement
Chaussée de Wemmel 100 à 1090 Jette**

Les conditions détaillées peuvent être obtenues auprès du service GRH (02.422.31.96 - examens@jette.irisnet.be) de l'administration communale de Jette les lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h30 et le jeudi de 13h à 16h.



La commune de Jette promeut l'égalité des chances. Les qualités humaines sont déterminantes quel que soit le sexe, l'orientation sexuelle, l'âge, l'origine ou le handicap.

Brique d'honneur symbolique pour Jette

Deux infrastructures pour adultes autistes, un centre de jour et un centre d'hébergement, seront prochainement construites dans la rue Esseghem. Pour permettre à ce projet de voir le jour, la commune de Jette a mis deux terrains à disposition. Ce geste lui a valu de se voir décerner, le 5 mai 2011, une Brique d'honneur de la part du GAMP, un groupe d'action qui dénonce le manque de place pour les personnes handicapées de grande dépendance.

Outre la commune de Jette, Berchem-Sainte-Agathe, Auderghem, Watermael-Boitsfort, Etterbeek, Woluwe-Saint-Pierre et Saint-Josse-ten-Noode ont également été félicitées pour leurs projets respectifs en faveur des personnes handicapées gravement dépendantes. Le bourgmestre Hervé Doyen fut le premier à recevoir cette Brique d'honneur pour la contribution de la commune de Jette au projet double « Estrada – Condorcet » ; le centre de jour (Estrada) et le centre d'hébergement (Condorcet) accueilleront chacun une quinzaine d'adultes autistes. Il a reçu ce prix symbolique des mains d'un des parents de patient et de François-Xavier Ullens, le président de la Coupole bruxelloise de l'Autisme qui est l'asbl à l'origine de cet honorable projet.



Deux PC pour personnes malvoyantes dans les bibliothèques communales

La commune de Jette vient de doter chacune des bibliothèques de la place Mercier (francophone et néerlandophone) d'un ordinateur adapté, permettant aux personnes malvoyantes d'utiliser les outils informatiques courants (suite bureautique, internet,...).

C'est avec beaucoup de fierté que l'échevine de l'Égalité des chances Claire Vandevivere, soutenue dans son initiative par l'échevin de la Communauté française Paul Leroy et l'échevine de la Communauté flamande Brigitte De Pauw, a officiellement présenté le matériel, le 24 mai 2011. Cet acte d'ouverture a été vivement salué par la Ligue Braille.

Si vous êtes malvoyant(e) et souhaitez utiliser un ordinateur pour travailler, rédiger des textes, surfer sur internet,... ? Alors, pensez à la bibliothèque Mercier (place Cardinal Mercier 10).

Renseignements :

Bibliothèque Mercier – place Cardinal Mercier 10 – 02.426.05.05 Fonctionnaire de l'Égalité des chances – 02.422.31.26

Travaux sur l'espace public

Avenues de Jette et de Laeken Réasphaltage

La Région de Bruxelles-Capitale procède, en juin, à la rénovation de la couche d'usure des avenues de Jette et Laeken. Le réasphaltage de l'avenue de Jette se déroulera en deux phases. La portion comprise entre l'avenue de Laeken et l'avenue de l'Exposition sera fermée à la circulation du 1er juin 20h au 4 juin en soirée, tandis que la section comprise entre l'avenue de Laeken et l'avenue Broustin sera fermée du 10 juin 21h au 13 juin en soirée. Le chantier de l'avenue de Laeken, entre l'avenue Poplimont et la chaussée de Jette, entraînera la fermeture de cette portion les 10, 11 et 13 juin.

Rue Brunard Rénovation des trottoirs

La commune de Jette procède à la rénovation des trottoirs de la rue Brunard, les impétrants ayant renouvelé leurs installations. Il est interdit de stationner pendant les heures de travail. Il se peut également que l'accès aux garages ne soit pas possible pendant une période limitée. Si les conditions météorologiques sont favorables, ces travaux devraient s'achever d'ici la mi-juin 2011.

Rue Soetens Campagne d'asphaltage

Les travaux de réfection de la rue Soetens, qui ont débuté le 23 mai, devraient s'achever le 10 juin 2011. Il se peut que la circulation soit interdite et l'accès aux garages impossible, au moment de la pose de la nouvelle couche d'asphalte. Par ailleurs, la commune de Jette prévoit également de rénover les trottoirs de la rue Soetens. Ce chantier devrait débuter dans le courant du mois de septembre, dès que l'autorité de tutelle aura donné son autorisation

aux travaux.

Rues des Flamands et des Wallons Réaménagement de la voirie

Le réaménagement de la rue des Flamands se poursuit conformément au planning établi. Cette voirie subit un lifting de trois mois, à l'issue duquel elle sera entièrement transformée. Le chantier devrait être terminé pour la fin du mois de juin 2011. La circulation et le stationnement sont interdits dans la rue des Flamands, pendant les heures de travail. Une signalisation spécifique est en place. Le chantier, en deux phases, démarrera dans la rue des Wallons en août 2011.

Avenue Odon Warland Rénovation de la voirie

Les travaux prévoient un réaménagement complet de l'avenue Odon Warland, dans sa portion comprise entre l'avenue Charles Woeste et le square Amnesty International. Projet de grande ampleur, le chantier a été divisé en deux phases, dont la première (du carrefour avec l'avenue Charles Woeste au n°63 de l'avenue Odon Warland) devrait s'achever, comme prévu, à la fin du mois de juin. En semaine, les travaux rendent la voirie difficilement accessible aux camions de Bruxelles-Propreté; les riverains de la zone concernée peuvent déposer leurs sacs poubelle, aux heures réglementaires, au coin avenue Odon Warland/rue Faes ou au croisement avenue Odon Warland/avenue Lecharlier.

Place Cardinal Mercier Réaménagement de la place et des abords de la gare

Le chantier BELIRIS de réaménagement de la place Cardinal Mercier et des abords de la gare de Jette a accumulé un mois de retard. Un problème de stabilité du sol au niveau de la rue Dupré ainsi que des découvertes archéologiques sur la place Cardinal Mercier ont en effet retardé l'exécution des travaux telle qu'initialement planifiée. Cependant, la commune de Jette donne de la voix pour que le parking de la gare de Jette, situé dans la rue Dupré, soit terminé d'ici fin juin voire début juillet.

Rue Esseghem Réaménagement de la voirie

Une rénovation en profondeur de la rue Esseghem, consistant en l'aménagement d'une nouvelle voirie dans la portion comprise entre la rue Jules Lahaye et le boulevard de Smet de Naeyer, a commencé en septembre 2010. Le chantier suit son cours comme prévu, sans perturber la circulation. Il devrait être terminé à la fin du mois de juin. Une inauguration officielle sera organisée à la fin du mois pour fêter la fin des travaux dans la rue Esseghem et la rue de la Bravoure ; les riverains y seront bien entendu conviés.

Rue de la Bravoure Rénovation et mise à sens unique

La commune de Jette a rénové de fond en comble la rue de la Bravoure. Il ne reste plus qu'à y planter les plantations en octobre 2011. Notez que, suite au chantier, la rue a été mise à sens unique du rond-point Pannenhuis vers la rue Jules Lahaye (avec contresens cycliste). Une inauguration officielle sera organisée à la fin du mois pour fêter la fin des travaux dans la rue de la Bravoure et la rue Esseghem ; les riverains y seront bien entendu conviés.

6.645 NON à un ring élargi

La pétition contre l'élargissement du ring et pour la préservation du bois du Laerbeek a rassemblé 6.645 signatures en quelques mois. Et cela n'arrête pas ! Tant que le gouvernement flamand maintient ses projets d'élargissement du ring, la pétition continue. Le résultat provisoire a été officiellement remis, le 4 mai 2011, au Ministre-Président bruxellois Charles Picqué qui a promis de transmettre les signatures à la ministre flamande Hilde Crevits.

Le bourgmestre Hervé Doyen et l'échevine de l'Environnement Claire Vandevivere se sont rendus au cabinet du Ministre-Président Charles Picqué avec une boîte contenant pas moins de 6.645 signatures. C'était le nombre de signatures que l'on dénombrait à ce moment sur la pétition contre l'extension du ring et

en faveur de la préservation du bois du Laerbeek. Le Ministre-Président Picqué a répondu avec enthousiasme à la demande des élus jettois de transmettre ladite pétition à la ministre flamande de la Mobilité Hilde Crevits. Histoire de mettre un petit peu plus de poids dans la balance et de tenter de faire changer d'avis le gouvernement flamand. Il existe, après tout, suffisamment d'alternatives pour accéder à une meilleure mobilité : développement des transports en commun, promotion de l'intermodalité, adaptation de la fiscalité,...

Par-delà les frontières communale, régionale et linguistique

Près de 7.000 signatures. Le chiffre est plutôt impressionnant pour une pétition lancée fin de l'année dernière par le collège des bourgmestres et échevins jettois. Le coup d'envoi fut donné le 27 novembre 2010 avec l'inauguration de deux panneaux dans le bois du Laerbeek et une promenade nature. Depuis lors, la rumeur de l'existence de cette initiative s'est

rapidement propagée et des signatures ont été recueillies bien au-delà de la commune de Jette et de la Région de Bruxelles-Capitale, des deux côtés de la frontière linguistique (Wemmel, Vilvoorde, Hasselt, Nivelles, Ottignies, Kraainem,...). Au total, ce sont donc 6.645 citoyens de Jette, de Bruxelles et de Belgique qui ont réalisé que l'élargissement du ring serait non seulement à l'origine d'une augmentation de la pollution atmosphérique et sonore mais qu'il nécessiterait également d'amputer le bois du Laerbeek d'au moins 5 hectares.

Après la remise officielle de la pétition au Ministre-Président bruxellois, l'échevine Claire Vandevivere a exhorté toutes les personnes présentes à faire circuler la pétition tant que le gouvernement flamand s'accrochera à ce projet d'élargissement du ring.

Vous pouvez toujours signer la pétition

- via internet: www.jette.be/petition

- sur papier: Coralie Meeus - eco-conseillère - 02.422.31.03 - cmeeus@jette.irisnet.be



Du 15 juin au 15 septembre 2011 Concours « Jette en fleurs »

Faire de Jette une commune encore plus belle, avec une pointe supplémentaire de verdure et de couleurs florales. Tel est le but du concours « Jette en fleurs » pour lequel les Jettois sont invités à décorer leur façade avec des plantes. Avec, en outre, la possibilité de gagner jusqu'à 100 € de bons d'achat. Suite au succès de l'année dernière, cette action est organisée à nouveau, du 15 juin au 15 septembre.

Locataire ou propriétaire, particulier ou commerçant, chaque Jettois peut participer au concours « Jette en fleurs » et renforcer ainsi l'aspect bucolique et coloré qui sied si bien à

notre commune. Que l'on habite au rez-de-chaussée ou à l'étage, des fleurs dans un jardinet ou dans un bac en terrasse ajoutent toujours une petite touche de verdure bienvenue dans une rue.

Non seulement votre rue, votre avenue, votre quartier en seront valorisés mais vous aurez aussi la possibilité de gagner jusqu'à 100 € de bons de valeur à échanger à la Jardinerie de l'Entreprise de Travail adapté Nos Pilifs. Le concours comporte plusieurs catégories (voir ci-dessous). Pour cette édition, deux nouvelles catégories ont été ajoutées : une pour

les locataires du Foyer jettois et un Grand Prix du Jury, offert par le collège des bourgmestres et échevins, qui récompensera une composition dont les caractéristiques spécifiques auront retenu l'attention du jury.

Le concours « Jette en fleurs » est organisé par le Conseil consultatif communal pour l'Environnement, présidé par Christian Materne, en collaboration avec l'échevine de l'Environnement Claire Vandevivere et avec le soutien du collège des bourgmestres et échevins et le Foyer jettois, présidé par Geoffrey Lepers.

Rock the Ring



Vous êtes imaginatif(-ve) lorsqu'il s'agit de vous exprimer avec l'image, un(e) brocouleur(-se) habile ou un(e) artiste né(e) ? Alors, participez à Rock the Ring, concours lancé par Greenpeace dans le cadre de sa campagne contre l'élargissement du ring. Envoyez votre projet avant le 16 août 2011 à rock.the.ring@greenpeace.org. Les meilleurs concepts seront présentés publiquement lors d'un concert-événement qui se tiendra le 11 septembre prochain.

Tous les projets doivent être en accord avec les valeurs défendues par Greenpeace lors de ses actions : la non-violence et la garantie que l'intégrité physique de tout un chacun sera respectée.

Renseignements et règlement :
www.rockthering.be

Inscription - Concours « Jette en fleurs 2011 »

A renvoyer à Ilse Desmet - Administration communale de Jette
- chaussée de Wemmel 100 - 1090 Jette

Catégorie choisie :

- façade de maison (fenêtres, murs, suspensions)
- jardinet avant
- façade et jardinet avant (composition unique)
- fenêtres, balcons et terrasses d'immeubles situés plus bas qu'un 4e étage
- fenêtres, balcons et terrasses d'immeubles situés au 4e étage ou plus haut
- locataire du Foyer Jettois (toutes catégories - prix du Foyer Jettois)

Lieu fleuri :

Adresse: _____

Etage: _____

Autre Information permettant de localiser le lieu fleuri: _____

Nom et prénom du participant: _____

Tél./GSM: _____

E-mail: _____

Signature: _____



Par leur seule adhésion, les participants reconnaissent avoir pris connaissance du règlement du concours et l'accepter. Ce règlement est disponible auprès du Service Environnement (Ilse Desmet) - 02.423.13.62 - idesmet@jette.irisnet.be

26 juin 2011

RECIPRO'CITY**Des solidarités, des projets, des rencontres,
des échanges, du bien-être ensemble**

La plateforme « Mieux vivre ensemble » vous invite à venir prendre la mesure d'un mouvement citoyen qui ne cesse de faire des émules : des hommes et des femmes qui mettent la solidarité en pratique, chaque jour et sous les formes les plus diverses. Ateliers, débats, troc,... pour en savoir plus, faites un tour à La Maison communale, le 26 juin prochain de 14h à 19h.

« A l'époque où la (sur)consommation ambiante vient à menacer notre santé et notre manière d'être au monde, il est grand temps de nous interroger sur de nouvelles formes de solidarités » (Christian Arnspurger, maître de recherche FNRS). Cette phrase anime la réflexion de la plateforme « Mieux Vivre ensemble », coordonnée par la commune de Jette à l'initiative de l'échevine du Développement durable Christine Gallez et regroupant plusieurs associations : l'Abordage, le Centre d'entraide, PLOEF !, Source d'harmonie, la maison médicale Essegem et l'antenne Tournesol, le projet Interquartier, l'Arbre de vie,...

Le grand rassemblement Recipro'City du 26 juin a pour ambition de recréer des solidarités de proximité et mélanger les générations et les cultures. La philosophie de cet événement repose notamment sur l'idée que le don et l'échange rendent heureux, au-delà du confort matériel. Des ateliers tous publics, des débats, des stands d'information vous y attendent.

Place au troc – de 14h à 16h30

De 14h à 15h. Troc jardin : échange gratuit, de particulier à particulier, de plantes de jardin ou d'intérieur, de graines, de livres, d'outils de jardinage, de trucs et astuces, de recettes...

De 15h30 à 16h30. Troc livres pour enfants (jusqu'à 12 ans). Lors de cet atelier, encadré par la conteuse Béatrice Francq, les enfants auront l'occasion de présenter les livres en très bon état qu'ils souhaitent échanger (5 ouvrages pour enfants ou BD maximum) et de les troquer avec d'autres jeunes.

Les ateliers du Réseau d'échange de savoirs – de 14h à 16h30

Venez expérimenter un réseau d'échange de savoirs (RES). Des offreurs seront présents pour vous initier au dessin, à la réparation de vélo, à l'espéranto, au tricot... Vous aurez aussi l'occasion de recevoir toutes les informations et de vous inscrire.

Au-delà de l'échange de biens ou de services, l'échange de savoirs offre une réelle valeur ajoutée, quelque chose d'insaisissable, d'impalpable et pourtant si souvent indispensable : le savoir-faire de chaque individu. Et si on s'échangeait des savoirs ? Suivre un cours d'aquarelle contre une aide en mécanique automobile. Donner des conseils en photographie contre des cours de cuisine végétarienne : les réseaux d'échanges de savoirs représentent une initiative originale et enrichissante.

Le RES s'ouvre à tous : jeunes et moins jeunes, retraités, personnes actives ou chômeurs.

Conférence « Moins de biens, plus de liens: la simplicité volontaire, un engagement écologique et solidaire? » par Emeline de Bouver – de 15h à 16h30

Emeline De Bouver (doctorante en sciences politiques : chaire Hoover UCL) présentera son livre « Moins de biens, plus de liens ».

« On assiste depuis quelques années à un mouvement de revalorisation de l'adoption d'une vie simple, frugale. Le choix de se centrer sur l'essentiel, de se désencombrer s'enracine la plupart du temps dans une volonté de responsabilisation individuelle, de contribution à la mise en mouvement de la société vers un vivre-ensemble plus durable, plus solidaire et plus humain. Nous invitons à mettre en pratique quotidiennement nos valeurs, ceux qui entament une démarche de simplicité volontaire nous amènent à questionner les raisons du choix d'un mode de vie "simple", ses promesses, ses risques et ses multiples implications. » (Emeline de Bouver)

A quand un SEL à Jette ? – de 17h à 18h15

Françoise Michiels et Joachim de Sousa répondront à toutes vos questions relatives au réseau d'échange de services à caractère social (SEL) et proposeront aux personnes intéressées de démarrer un SEL à Jette.

Le SEL, c'est un réseau d'amis et de voisins qui souhaitent s'entraider en se donnant des coups de main ponctuels, afin d'améliorer la qualité de vie sociale et locale. Loin d'être des systèmes monétaires alternatifs, les SEL misent sur l'échange, de proximité, de préférence. Pour les plus âgés, le service est souvent un bon prétexte à la rencontre.

Plus de renseignements sur <http://lesel.be>

Mais aussi...

Des pistes concrètes pour découvrir d'autres manières d'échanger :

- Les jardins solidaires de Berchem-Sainte-Agathe.

- Le CouchSurfing (littéralement « surf de canapé ») est un réseau international à but non lucratif qui met en relation les voyageurs et les habitants de plus de 230 pays. Il donne aux hôtes la possibilité de rencontrer des gens du monde entier sans quitter leur maison, tandis que les "surfeurs", ou voyageurs, peuvent participer à la vie locale des lieux qu'ils visitent.

Plus de renseignements sur www.couchsurfing.org

*Recréer des solidarités de proximité et mélanger les générations et les cultures*

- Une donnerie : le principe est simple : par la solidarité, luttons contre le gaspillage !

Des pistes concrètes pour devenir bénévole :

- La Centrale des moins mobiles du CPAS de Jette,
- Le CNCD,
- ...

Des pistes pour valoriser les richesses citoyennes :

- La Karavane de Liège : en septembre 2010, au cœur de Liège, une banque a ouvert une agence un peu singulière. Pendant 4 jours, la Banque Egalitaire a récolté non pas des devises sonnantes et trébuchantes mais un type de richesses que nous partageons pourtant tous : la solidarité, le bénévolat, l'attention à l'autre... La Karavane de Liège viendra parler de cette expérience et débattre de la manière de valoriser nos richesses citoyennes.

Des animations, une exposition et une fresque collective et contée - à 14h15 et 16h45 :

- L'exposition interactive et intergénérationnelle « Le bonheur est sans fin » : que les personnes désireuses à participer à cette création ne se privent pas, plus on est de fous...

Recipro'City

Le 26 juin 2011 de 14h 19h

Dans le jardin de La Maison communale

Gratuit

Renseignements :

02.423.12.09 – afnicolay@jette.irisnet.be

Découvrez une alternative écologique et économique aux couches jetables

Le marché regorge aujourd'hui de couches lavables résolument modernes, loin des carrés de tissus qu'utilisaient nos grand-mères. Mais à quoi ressemblent ces nouveaux langes ? Sont-ils une alternative pratique aux langes jetables ? Quels sont leurs avantages mais surtout ... quel est leur coût ?

A quoi ressemble une couche lavable ?

Les couches lavables actuelles n'ont plus rien à voir avec celles des années 50, qui étaient peu pratiques et peu confortables. Le linge lavable actuel est un linge en coton préformé, muni d'élastiques aux cuisses et à la taille, ainsi que d'attaches en velcro ou de pressions. Afin de faciliter le nettoyage et augmenter le confort du bébé, une doublure en cellulose est placée dans le fond du linge, et se jette dans les WC avec les selles. Pour assurer l'imperméabilité, une culotte imperméable est ajoutée par-dessus.



Pourquoi choisir des couches lavables ?

Parce que vous vous souciez de l'environnement : les couches jetables représentent une tonne de déchet pour un seul enfant, de sa naissance à ses 2 ans et demi, âge moyen de la propreté. Le recours aux langes lavables permet de diminuer considérablement l'impact écologique, même en tenant compte des dépenses en eau et en énergie nécessaires à leur entretien.

Parce que la santé de bébé vous préoccupe : les couches jetables contiennent de nombreuses substances chimiques, comme des gels absorbants, des parfums ou des conservateurs, qui peuvent causer des allergies et des irritations aux peaux particulièrement sensibles des tout-petits.

La composition en fibres naturelles des couches lavables permet à la peau de respirer. Les petits bouts y seront plus au frais, et auront moins de rougeurs et d'allergies.

En outre, l'utilisation de langes lavables permet à l'enfant d'être plus vite propre, car il ressent le moment où il est en train d'uriner.

Parce que c'est bon pour votre portefeuille

De sa naissance à ses 2 ans et demi, un enfant utilise 5 ou 6 couches par jour, soit un total de 5000 langes ! Le prix moyen d'un linge jetable étant de 0,25 €, cela représente un budget annuel de l'ordre de 1.250 €, sans compter le prix des sacs poubelles et des produits de soins parfois nécessaires. En revanche, l'achat des couches lavables et des accessoires nécessaires représente un investissement d'environ 560 €, auxquels il convient d'ajouter annuellement 200 € pour le coût du lavage et 100 € pour l'utilisation du sèche-linge. Au total, le budget est de 860 € tout compris, soit une économie d'environ 400 € pour un enfant. Les couches lavables pouvant être réutilisées, les économies sont encore plus intéressantes dès le 2ème enfant.

D'un point de vue purement pratique, les couches jetables semblent conserver l'avantage. Pourtant, contrairement aux préjugés, le système des couches lavables ne prend pas tellement plus de temps. Pensez-y !

Et vous , qu'en pensez-vous ?

Vous souhaitez essayer gratuitement des langes lavables pour votre enfant ? Répondez à ce questionnaire, et vous remporterez peut-être le kit d'essai mis en jeu. Attention, seuls les questionnaires complets seront pris en compte dans le tirage au sort.

Le but de ce sondage est d'évaluer l'intérêt des Jettoises et des Jettois concernant les langes lavables pour les enfants. Ce questionnaire a été réalisé par le service de la Petite Enfance et de la Famille et par l'éco-conseillère de la commune de Jette, à l'initiative de l'échevine de la Petite Enfance et de l'Environnement Claire Vandevivere. Le temps moyen de réponse est estimé à 6 minutes.

Vous pouvez également compléter ce sondage en ligne, sur le site internet de la commune (www.jette.irisnet.be)

Dans quelle tranche d'âge vous situez-vous ?

- Moins de 25 ans
- Entre 25 et 35 ans
- Plus de 35 ans

Avez-vous des enfants ?

- Oui Non Bientôt

Si oui, de quel(s) âge(s) ?

.....

Les langes lavables pour votre/vos enfant(s), vous avez déjà...

- utilisé
- pensé utiliser
- entendu parler
- c'est la première fois que vous en entendez parler
- jamais entendu parler

Quels sont ou seraient pour vous les avantages / inconvénients de l'utilisation de langes lavables ?

- | Avantages | Inconvénients |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Diminution du volume de vos déchets | <input type="checkbox"/> Lavages des couches |
| <input type="checkbox"/> Impact positif pour l'environnement | <input type="checkbox"/> Inconfort pour l'enfant |
| <input type="checkbox"/> Utilisation simple | <input type="checkbox"/> Difficulté d'utilisation |
| <input type="checkbox"/> Prix économique à terme | <input type="checkbox"/> Prix (investissement) |
| <input type="checkbox"/> Hygiène | <input type="checkbox"/> Hygiène |
| <input type="checkbox"/> Santé | <input type="checkbox"/> Santé |
| <input type="checkbox"/> Autre : | <input type="checkbox"/> Autre : |

Seriez-vous prêt(e) à utiliser les langes lavables pour votre bébé ?

- Oui Non Vous y réfléchissez
- A domicile
- A la crèche

Pourquoi ?

.....

Seriez-vous intéressé(e) par

- Une brochure sur le sujet
- Une soirée d'information
- Un contact avec notre éco-conseillère
- Autre

Merci de nous communiquer vos coordonnées

Nom :
 Prénom
 Adresse :
 e-mail :

Souhaitez-vous participer au tirage au sort pour tenter de remporter le kit d'essai de langes lavables mis en jeu ?

- Oui Non

Commentaires

.....

Questionnaire à envoyer ou à venir déposer à l'administration communale de Jette.

**Cellule Développement durable
 Chaussée de Wemmel 100
 1090 Jette**

Merci de votre collaboration !



Oxfam-Magasins du monde Jette recherche des bénévoles

Oxfam-Magasins du monde est un mouvement de citoyens qui se rassemblent autour de la même indignation face à l'injustice et veulent agir collectivement pour un monde plus juste.

Pour Oxfam Magasins du monde, le commerce équitable est une alternative de production et de consommation qui permet d'établir une relation plus juste entre les producteurs, les consommateurs et les citoyens.

Vous avez envie de vous investir pour le commerce équitable au sein d'une équipe conviviale ? Vous avez quelques heures de libre par semaine ? Poussez la porte du magasin de Jette ou contactez Claudine Fauconnier par mail à l'adresse claudinefauc@yahoo.fr.

Oxfam-Magasins du Monde Jette
Rue Léopold Ier 527
1090 Jette
Tél.: 02.420.74.71



Quête inédite pour trouver la personne créative la plus durable

Premier prix : la gloire éternelle à Jette

La commune de Jette organise à la fin de l'année la Fête du Développement durable. Et veut marquer le coup avec une véritable campagne d'affichage. Afin d'impliquer les habitants à ce projet, la commune lance un appel à tous les Jettois créatifs pour qu'ils apportent leur contribution visuelle ou graphique à la conception de cette affiche. Pour le thème de la fête, Terra Incognita, nous recherchons l'image ultime, la création graphique la plus originale,... de manière à ce que la Fête du Développement durable ne laisse personne indifférent.

Terra Incognita

Le thème de la Fête du Développement durable est, cette année, Terra Incognita : terrain inconnu. Cette fête sera une expédition durable vers cet inconnu. Il peut s'agir d'un voyage durable vers une destination proche ou lointaine, mais cela peut aussi être un voyage à travers l'imagination ou la musique. Bref, un voyage à la découverte de qui que ce soit, quoi que ce soit, où que ce soit, tant que le fil rouge est « durable ».

Pratiquement

Envoyez votre matériel visuel avant le 1er septembre 2011, sous format PDF ou JPG, à communication.1090@jette.irisnet.be (objet du mail: concours Terra Incognita). Attention ! Pour l'affiche finale, de format A3 (29,7 X 42 cm), il est impératif que le matériel soit livré en haute définition (min. 300 dpi).

Et le premier prix ? La reconnaissance durable à Jette et au-delà. Il faut admettre que l'on ne torturerait pas son cerveau créatif pour moins que cela, non ?

Pour obtenir plus de renseignements sur ce projet et le règlement du concours, contactez Inge Bongaert – conseillère Développement durable – chaussée de Wemmel 100 à 1090 Jette - Tél.: 02.422.31.12 – ibongaerts@jette.irisnet.be.

Les plantes invasives, ces criminelles écologiques

Dans le Jette Info 185, paru en avril 2011, un article sur le service communal des Plantations laissait entendre que la présence de la berce du Caucase et de la renouée du Japon était une bonne chose. Rien ne pourrait être moins vrai car il s'agit en fait de plantes invasives qui constituent une menace pour la biodiversité et suscitent une multitude de problèmes écologiques.

Quand peut-on dire d'une plante qu'elle est invasive ? La science définit les plantes invasives (ou plantes exotiques invasives) selon des critères précis. Il s'agit d'espèces végétales qui :

- ont été introduites par l'homme (volontairement ou non) en dehors de leur zone de diffusion naturelle (espèces exotiques) ;
- ont été introduites après l'an 1500 ;
- sont capables de se naturaliser, c'est-à-dire qui ont la capacité de survivre et de se reproduire dans la nature ;
- possèdent une grande capacité de diffusion, ce qui peut déboucher sur une augmentation exponentielle de leurs populations.

Faune et flore invasives

La berce du Caucase et la renouée du Japon remplissent toutes les conditions mentionnées plus haut et peuvent donc être qualifiées d'invasives. Elles figurent même sur la liste noire des plantes invasives et représentent une menace pour la biodiversité de précieux domaines écologiques tels que les bois du parc Roi Baudouin.

En outre, une toxine phototoxique, présente dans la sève de la berce du Caucase, provoque des inflammations et des brûlures de la peau. Si l'on n'expose pas à la lumière la zone infectée pendant plusieurs jours, la réaction ne se déclenche pas. Mais, en cas de réaction, les cloques peuvent atteindre la taille d'une pomme de terre et les séquelles peuvent persister durant des années.

En plus de la flore invasive, Jette connaît aussi quelques exemples de faune invasive. Pensez notamment aux fréquentes perruches à collier, grandes perruches Alexandre et diverses sortes de tortues d'eau douce originaires d'Amérique.

Renseignements: www.alterias.be – info@alterias.be



Renouée du Japon



Berce du Caucase

Jette met le développement durable en pratique

Dans cette rubrique, nous évaluons chaque mois les actions menées par un service communal précis en faveur du développement durable. Ce mois-ci, c'est au tour du service Gestion du territoire (anciennement appelé « service de l'Urbanisme »).

La contribution durable du service Gestion du territoire

Le service Gestion du territoire de la commune de Jette assume lui aussi sa part de responsabilité en matière de développement durable. Il aide ainsi les Jettois à s'y retrouver dans la jungle des primes communales et régionales. Et lorsqu'il le peut, le service fournit des conseils durables aux citoyens qui introduisent des plans de construction ou rénovation dans le cadre de permis d'urbanisme.



La Gestion du territoire informe

Primes régionales et communales,... sont des incitants octroyés par les autorités publiques ou toute autre instance. Celui ou celle qui ne parvient pas à s'y retrouver parmi toutes ces primes peut obtenir des informations auprès du service Gestion du territoire.

Les agents communaux apportent aide et conseils sur les différentes étapes à entreprendre pour demander une des primes communales : une prime pour l'isolation de la toiture et une autre pour le placement (ou la rénovation) de citernes d'eau de pluie. Ces investissements durables méritent un encouragement car ils réduiront de manière significative votre consommation d'énergie et d'eau.

Le service communal Gestion du territoire assume également le rôle d'intermédiaire pour informer la population sur des plans ou projets de la Région de Bruxelles-Capitale qui ont trait au développement durable (Plan pluie, Plan des déchets, Plan de la gestion de l'eau – à ce propos, voir article en page 12,...). Il le fait en diffusant des avis d'enquête publique et en organisant des séances d'information.

Enfin, les demandeurs d'un permis d'urbanisme sont avertis si leur projet de construction ou de rénovation doit répondre à des exigences en matière de performance énergétique et de climat intérieur des bâtiments (PEB).

La Gestion du territoire sensibilise

Les Jettois qui frappent à la porte de la commune pour un permis d'urbanisme seront gentiment invités à réfléchir à une série de mesures durables qu'il est absolument nécessaire de prendre en considération : une citerne d'eau de pluie, une toiture verte,... Les agents du service vous parleront aussi de la simplification des démarches administratives à entreprendre pour l'aménagement de jardins de façade ou vous diront que, dans la majorité des cas, le placement de panneaux solaires est dispensé de permis d'urbanisme.

Le service fournit aussi des conseils pour le remplissage des formulaires et données en matière de performance énergétique et de climat intérieur des bâtiments (PEB). Les critères auxquels un bâtiment doit répondre selon cette législation dépendent de la nature des travaux (rénovation légère ou radicale, nouvelle construction) et de son affectation (logement, commerce, bureau,...). Le service Gestion du territoire formule, dans ce cas, des recommandations durables qui accordent une attention particulière à la description énergétique du bâtiment.

Et n'oublions pas les permis d'environnement pour lesquels la Gestion du territoire, en concertation avec les exploitants, étudie l'impact des activités prévues et propose des mesures pour limiter cet impact ou fixe des conditions qui vont dans ce sens.

La Gestion du territoire contrôle

Huit jours avant le début des travaux, le titulaire du permis d'urbanisme doit transmettre une déclaration PEB au service Gestion du territoire. Ce document doit clairement indiquer les actions qui seront menées pour satisfaire aux différentes exigences énergétiques. Le service analyse et complète, si nécessaire, la déclaration et avertit le titulaire qu'une vérification de la déclaration PEB et de son respect en cours de travaux pourra être effectuée.

La Gestion du territoire se déplace aussi dans les cas de permis d'environnement afin d'effectuer des contrôles et vérifier si toutes les conditions reprises dans le permis sont respectées.

Le but de ces contrôles est de lutter contre les fausses déclarations en matière de PEB et de constater ou lutter contre les infractions aux permis d'urbanisme et d'environnement. Il s'agit également de convaincre les Jettois que le développement durable est une chose à laquelle nous devons tous travailler ensemble ; un message que les collaborateurs du service Gestion du territoire mettent déjà en pratique.

Recette durable

Le sureau

Si vous vous promenez régulièrement en forêt, vous n'avez pas manqué de constater que le sureau était en fleur. L'odeur seule de cette plante indigène est étourdissante. Le sureau est une plante toute simple. Cet arbuste faisait autrefois partie de la pharmacie domestique : les fleurs, les fruits, les feuilles (non comestibles, à n'utiliser qu'en usage externe), l'écorce, tout peut être utilisé. Les fleurs prouvent leur utilité dans le traitement de rhumes et de gripes. Différentes sortes d'affections des voies respiratoires supérieures qui s'accompagnent de glaires et autres sécrétions (rhume des foins, sinusite) peuvent être soignées avec des fleurs de sureau. Les baies sont idéales pour faire du sirop contre la toux. Les baies de sureau sont entre autres riches en vitamines (A, B, C), calcium, acides et substances bioactives. Lorsqu'elles ne sont pas mûres, les baies de sureau sont vénéneuses. Mais il est préférable de les cuire, même lorsqu'elles sont mûres, de manière à éliminer tout résidu toxique. Quant aux feuilles, elles peuvent servir en cas d'eczéma, entorse, blessure et engelure.



LIMONADE AU SUREAU

Ingrédients (pour deux litres de limonade)

5 ombelles moyennes de fleurs de sureau
2 litres d'eau
225 grammes de sucre (de préférence du sucre de canne)
2 citrons
1 bocal en verre à large col
1 carré de tissu propre, 1 tamis
Des bouteilles à capsules mécaniques

Préparation:

Récoltez les fleurs en juin
Nettoyez les fleurs sans les laver
Mettez-les dans le bocal avec les citrons émincés et le sucre puis l'eau
Recouvrez avec le tissu et placez au soleil
Remuez souvent le liquide
Au bout de 5 ou 6 jours, des bulles devront apparaître
À ce moment, filtrez la boisson, mettez-la en bouteilles et fermez hermétiquement
Mettez au frais deux semaines avant de consommer.
Santé !

Enquête publique sur le Plan de Gestion de l'Eau à Bruxelles

Exprimez votre avis

*L'eau dans la ville,
l'avenir durable de Bruxelles*



Réunion d'information sur le Plan de gestion de l'eau à Bruxelles

Le 7 juin à 19h

Dans la salle polyvalente de la bibliothèque néerlandophone Place Cardinal Mercier 6

L'impact direct des activités humaines sur le cycle de l'eau influence drastiquement notre environnement. De nombreux cours d'eau, lacs et nappes souterraines sont pollués par les rejets, les émissions et les pertes de substances diverses. Il est donc primordial d'agir. C'est pourquoi le Plan de Gestion de l'Eau de la Région de Bruxelles-Capitale a pour objectif de minimiser l'impact de ces pressions humaines sans perte de confort ni d'efficacité. Pour ce faire, ce Plan doit répondre à plusieurs défis identifiés et notamment garantir une surveillance et une évaluation permanente des eaux, tant à l'échelon local qu'international. Le Plan doit également intégrer les réalités du terrain bruxellois et amorcer la transformation de Bruxelles en ville durable.

Dans le cas de notre Région en effet, l'aménagement du territoire participe, par exemple, à l'amplification de plusieurs phénomènes. D'une part, le voûtement des cours d'eau et l'imperméabilisation des sols favorisent les inondations, une autre menace liée à l'eau qui risque de s'accroître vu le dérèglement climatique. D'autre part, le principe du « tout-à-l'égout », y compris pour les eaux dites de ruissellement, augmente non seulement le risque d'inondation mais également les volumes d'eau polluée.

Avant que ce Plan de Gestion de l'Eau ne soit adopté par le gouvernement bruxellois, il est soumis à une enquête publique auprès des habitants de la Région de Bruxelles-Capitale. Cette enquête publique court jusqu'au 28 août 2011. Sur base des opinions émises, le programme d'action sera adapté avant adoption définitive.

Vous pouvez consulter le projet sur le site internet de la commune www.jette.be, cliquez sur « Travaux et environnement ». Vous pouvez également en prendre connaissance à l'administration communale (chaussée de Wemmel 100), au service Gestion du territoire (lundi, mercredi et vendredi de 8h30 à 14h et jeudi de 13h à 16h).

Séance d'information

Une séance d'information sur le Plan de Gestion de l'Eau est organisée le mardi 7 juin à 19h dans la salle polyvalente de la bibliothèque néerlandophone (place Cardinal Mercier 6). Les acteurs bruxellois du secteur de l'eau (Vivaqua, Hydrobru, Bruxelles Environnement,...) expliqueront le projet et détailleront les défis qui se posent à l'heure actuelle. Ils répondront ensuite à vos questions sur le Plan de Gestion de l'Eau.

Renseignements :

service communal Gestion du territoire – 02.423.13.85

Déchets

La commune de Jette et la Région de Bruxelles-Capitale travaillent main dans la main pour limiter autant que possible les déchets. Outre la traditionnelle collecte de déchets ménagers, différents dispositifs sont prévus. Qu'il s'agisse de déchets verts, de petits déchets chimiques ou d'objets encombrants, diverses options s'offrent à vous pour que vous puissiez vous en débarrasser.

Si chacun apporte sa contribution à une collecte sélective des déchets, l'environnement n'en sera que (plus) sain.

Déchets verts

COLLECTE REGIONALE. Bruxelles-Propreté collecte les déchets verts le dimanche, à partir de 14h.

SERVICE DES PLANTATIONS. Vous pouvez vous débarrasser de branches (de 7 cm de diamètre au plus) ainsi que d'autres déchets verts ou petits déchets chimiques, tout au long de l'année, auprès du service communal des Plantations (serres communales - avenue du Laerbeek 120). Tous les mardis et jeudis de 9h à 12h et les samedis de 9h à 14h. Le dépôt des déchets verts est géré par un système de cartes avec code-barre. Cette carte permet d'identifier l'utilisateur. Le volume de déchets est évalué par le préposé et un décompte est envoyé à l'utilisateur pour paiement éventuel. Tarif particuliers jettois: 2 m³ gratuits par an, 7 €/m³ à partir du troisième m³. Tarif particuliers non-jettois: 12 €/m³. Attention: uniquement pour les particuliers.

Objets encombrants

DECHETTERIES REGIONALES. Vous pouvez vous rendre dans l'une des deux déchetteries régionales avec vos objets encombrants (appareils électroménagers, meubles,...). La déchetterie Nord se trouve rue du Rupel à 1000 Bruxelles et la déchetterie Sud est établie à l'avenue de la Deuxième Armée britannique à 1190 Forest. Ouvert du mardi au samedi de 9h à 16h (accès jusqu'à 15h45). Service partiellement gratuit pour les ménages. Le dépôt de matériel de construction (châssis, éviers, volets, marbres, poutres,...) est possible, contre paiement, pour les particuliers, les commerçants, les artisans et les petites entreprises.

ENLEVEMENT PAR BRUXELLES-PROPRETE. Bruxelles-Propreté vient chez vous, sur rendez-vous, pour vous débarrasser de vos encombrants. Il suffit pour cela d'appeler le numéro gratuit 0800.981.81 pour fixer un rendez-vous et de veiller à ce que quelqu'un soit présent au domicile à la date et à l'heure convenues. Durant la période hivernale, à partir du 12 décembre 2010, ces enlèvements ont également lieu le dimanche sur rendez-vous. Chaque ménage a droit à un enlèvement gratuit de 2m³ d'objets encombrants tous les six mois. Vous payez ensuite 19 € par mètre-cube supplémentaire.

Eco-ambassadeurs

Vous souhaitez devenir éco-ambassadeur(-rice) et ainsi contribuer à la propreté et à la protection de l'environnement dans votre quartier? Contactez dès à présent Ilse Desmet - 02.423.13.62 ou idesmet@jette.irisnet.be

Petits déchets chimiques

PROXY CHIMIK. Les déchets chimiques contiennent souvent des éléments qui risquent de porter atteinte à l'environnement et exigent donc un traitement approprié. Apportez-les au service communal des Plantations ou au Proxy Chimik (véhicules de Bruxelles-Propreté). Attention! Il n'est pas possible de déposer vos médicaments au Proxy Chimik. Il vous faut les retourner à votre pharmacien. Les infrastructures communales (La Maison communale, les bibliothèques,...) ne collectent plus les cartouches d'encre. Vous pouvez les déposer au Proxy Chimik.

Graffitis

L'équipe communale Graffitis intervient gratuitement sur demande pour débarrasser votre immeuble, votre porte de garage ou votre mur des graffitis. Cette équipe possède le matériel nécessaire pour tout effacer de manière professionnelle sans laisser de traces. Les graffitis ne peuvent toutefois pas être retirés d'un support peint ou d'une surface qui ne peut supporter un nettoyage à haute pression ou des produits corrosifs.

Les propriétaires désireux de faire appel à l'équipe Graffitis concluront un accord avec la commune. Revers de la médaille: les propriétaires qui ne font pas appel à ce service gratuit pour faire ôter des graffitis peuvent se voir infliger une taxe communale de 60 €. Pour contacter l'équipe Graffitis, appelez le responsable du service Propreté: Dirk De Boeck - 02.478.09.62.

Le calendrier de Proxy Chimik à Jette pour le mois de juin 2011:

Place Cardinal Mercier (police)
(chaque deuxième lundi du mois de 17h à 17h45, sauf juin)

L'avenue Woeste (ND de Lourdes)
(chaque quatrième lundi du mois)
le 27 juin de 18h à 18h45

Le service des Seniors vous propose...



Le 22 septembre Thé-dansant

Vu l'énorme succès que rencontre ce thé-dansant annuel, devenu au fil des ans une véritable institution à Jette, tous les amateurs de danse de salon sont invités à se retrouver lors de cet événement. La sonorisation et l'ambiance musicale seront assurées par Papy Aldo de Récréadance. Ambiance garantie!

A 14h30, dans la salle communale des Fêtes (place Cardinal Mercier 10).

Prix : 6,50 €, boissons et une pâtisserie comprises.
Réservations : voir ci-dessous

Réservations :

Les réservations pour toutes ces activités se font dès à présent auprès du service communal des Seniors (chaussée de Wemmel 100 - Entresol - bureau 047).

Horaire des réservations : les mardi et mercredi de 9h à 11h30 et le jeudi de 13h30 à 15h45. Possibilité de payer les activités sur le compte 000-0025741-36 (BE46-0000-0257-4136) (BIC BPOT-BEB1) de la commune de Jette avec la communication suivante : Seniors + Nom de l'activité + N° de réservation (prière de téléphoner au 02.423.12.66 ou d'envoyer un mail à phellem@jette.irisnet.be pour demander votre numéro de réservation avant tout paiement).

Attention ! Nous vous signalons qu'il n'y aura pas de réservations entre le 1er juin et le 31 août inclus. Les réservations reprendront le mardi 6 septembre 2011.



Le 6 novembre Opérette « Rêve de Valse »

Le Centre bruxellois de l'Opérette présentera « Rêve de Valse » d'Oscar Straus. Cette opérette vous plonge en 1907, dans un bal à la cour de Vienne. Le beau lieutenant français Maurice de Fonségur a embrassé dans le cou la Princesse héritière du Grand-duché imaginaire de Snobie que, de loin, il a pris pour sa cousine. Pour éviter le scandale, il doit l'épouser. La Princesse est ravie, mais Maurice, qui ne songe qu'à courir le guilledou, cherche en vain un moyen pour échapper au mariage.

Au Centre culturel d'Auderghem (bd du Souverain 183 à 1160 Bruxelles). Transport en autocar. Rendez-vous à 13h30 sur le bd de Smet de Naeyer (derrière le cimetière, à hauteur de l'arrêt de bus 53).

Prix : 33 € pour le spectacle et le transport en autocar / 29 € pour le spectacle uniquement.

Réservations : voir ci-dessous



Le 13 janvier 2012 Spectacle « Age tendre – La tournée des idoles »

« Âge tendre et tête de bois ». Pour les plus de 50-55 ans, ce nom va faire resurgir de vieux souvenirs enfouis dans les tiroirs de la mémoire. Revivez, lors de ce spectacle d'une durée de 3h30, toute la magie des années 60 à 80.

Vous retrouverez sur scène : Annie Cordy, Michel Delpech, Demis Roussos, Hervé Vilard, Les Forbans, Alice Dona, Les Magic Platters, Patrick Juvet, Bobby Solo, Michel Orso, Julie Pietri, Claude Dubois, Peter et Sloane, Charlotte Julian, Jean-Jacques Lafon. Le spectacle sera présenté par Christian Marin. Au Spiroudôme de Charleroi.

Transport en autocar. Rendez-vous à 12h15, sur le boulevard de Smet de Naeyer (derrière le cimetière de Jette, à hauteur de l'arrêt du bus 53)

Prix : 61 € comprenant le spectacle et le transport.

Réservations : voir ci-dessous. Attention, la clôture des réservations et des paiements est prévue pour le mardi 20 septembre 2011.

Noces d'or ou centenaire ? Cela se fête !



Vous avez atteint l'âge magique de 100 ans ? Vous célébrez bientôt vos 50, 60, 65, 70 ans (ou plus) de mariage ? Si vous le souhaitez, l'administration communale peut vous aider à faire de cet événement quelque chose de vraiment spécial en organisant pour vous une fête individuelle ou collective.

Il vous suffit d'en faire la demande six semaines avant la date de votre anniversaire ou de votre anniversaire de mariage à Claire Vandevivere, Officier de l'Etat civil (02.423.12.05) ou au service communal de l'Etat civil (chaussée de Wemmel 100 à Jette - tél. 02.423.12.70).

Centenaire Elisa Koeckx

Le 26 avril 2011 Elisa Koeckx a fêté son centième anniversaire. Toutes nos félicitations pour cette centenaire énergique.



Du robinet qui fuit à la salle de bains complètement neuve

Un lien étroit entre Electeur J-B, ses clients et son personnel

Cela fait deux ans qu'André Electeur a cédé le flambeau de son entreprise de plomberie à son beau-fils Stéphane Schoubben et à son neveu Erik Electeur. Il garde pourtant toujours un œil sur le commerce, depuis la salle d'exposition annexée au magasin du 483 rue Léopold Ier. Il faut dire qu'il ne fait qu'un avec cette entreprise fondée, en 1933, par son père Jean-Baptiste et désormais dirigée par la troisième génération d'Electeur.

Il y a près de 80 ans, Jean-Baptiste Electeur et son épouse déménageaient de la rue Léon Theodor vers la rue Léopold Ier. Ils y avaient fortuitement déniché une maison où elle pouvait commencer un magasin, tandis que lui travaillait comme plombier. Entretemps, le magasin s'est transformé en véritable hall d'exposition d'articles de salle de bains. Et, bien qu'André, le fils de Jean-Baptiste, soit encore administrateur délégué de l'entreprise, la gestion quotidienne en a été confiée à son beau-fils et à son neveu. Le beau-fils Stéphane Schoubben s'occupe des aspects administratifs du commerce, tandis que le neveu Erik Electeur se charge de ses côtés techniques.



Troisième à gauche: Jean-Baptiste Electeur, fondateur de Electeur J-B SA

Fidélisation de la clientèle

Electeur J-B SA se limite à la plomberie mais assume tous les travaux liés à cette spécialité. Là où quelques plombiers rechignent à s'occuper d'un robinet qui goutte, Electeur aide avec plaisir les personnes dans le besoin. En fidélisant ainsi ses clients, l'entreprise s'est bâtie au fil des ans un portefeuille de clients qui lui sont restés loyaux. Tout Jettois qui se respecte sait en outre qu'il peut s'adresser à Electeur pour obtenir des pièces de rechange que l'on ne trouve dans aucun magasin de bricolage.

Payé en fonction du travail fourni

Les clients ne sont pas les seuls à rester fidèles à Electeur, de nombreux plombiers qui y travaillent y officient depuis longtemps. Sur les 10, il y en a même deux qui sont actifs depuis déjà plus de 30 ans. La société se targue aussi d'engager des jeunes, principalement comme stagiaires, et de les former pour qu'ils deviennent d'excellents hommes de métier. En échange d'un travail de qualité, ces derniers perçoivent un salaire honnête. Du reste, le travail a énormément évolué en comparaison avec ce qui se faisait il y a une cinquantaine d'années. La plomberie nécessite désormais de nombreuses connaissances techniques qui, en contrepartie, ont rendu le métier moins lourd physiquement. Le « plomb » qui a donné son nom à la profession a, lui, été remplacé par des matières synthétiques...

NOUVEAUX COMMERCES À JETTE



Chaque mois, le Jette Info vous présente les nouveaux commerces qui ouvrent leurs portes à Jette. Ce mois-ci, il s'agit de Natali, Cipria et Cicli Fransman.

Vous ouvrez un commerce à Jette et vous désirez le faire connaître via le Jette Info ?

Faites-le nous savoir en envoyant un mail à communication.1090@jette.irisnet.be.

NOUVEAU À JETTE

Natali

Vêtements pour dames, de la taille 36 à la taille 58

Avenue de Laeken 31
Tél.: 02.426.75.72

Ouvert du mardi au samedi, de 10h à 19h

Cipria

Vêtements pour dames

Rue P. Timmermans 17
Tél.: 02.426.46.88

Ouvert du mardi au samedi de 10h à 18h, le dimanche de 10h à 15h

Cicli Fransman

Magasin de vélos

Rue P. Timmermans 18
Tél.: 02.427.62.90

Ouvert du mardi au samedi de 10h à 12h30 et de 14h à 18h, le dimanche de 10h à 13h

La saison des brocantes à Jette

Dès que le soleil pointe ses premiers rayons, diverses brocantes sont organisées à Jette. Balades agréables au gré du vent et découverte de bibelots sympas ou de trouvailles uniques sont les seuls crédos de ces événements. Voici un aperçu de la saison des brocantes.

18 juin 2011 Brocante « Capart »

Dans l'avenue Capart
Réservation des emplacements : début juin - au 0479.379.529 (après 19h)

26 juin 2011 Brocante « Sainte-Claire »

Dans l'avenue De Heyn (entre la place Tircher et le clos Tonnet), la rue Van Rollegem (entre l'avenue De Heyn et le clos Otten)

Inscriptions: Résidence "Les Mouettes" av. de l'Arbre Ballon, 20
le mardi 3/5 de 18h à 19h30;
le jeudi 5/5 de 18h à 19h30;
le samedi 7/5 de 11h à 12h.

29 août 2011 Brocante « Marché annuel »

Dans les rues Van Bortonne, Thomaes, Gillebertus et Werrie ainsi que dans la chaussée de Wemmel

Réservations rues Van Bortonne-, Thomaes-, Gillebertus- et Werrie
Bibliothèque Mercier, place Cardinal Mercier 10

le 28 juin, 12 juillet et 11 août de 17h à 19h

Réservations chaussée de Wemmel à partir du 18 juillet - la Maison Communale de Jette - Service Vie économique et Animations - les lundi, mardi, mercredi et vendredi de 13h à 14h

4 septembre 2011 Brocante « Dieleghem »

Dans la ch. de Dieleghem et la rue Decrée
Réservation des emplacements : à partir du mois d'août aux 02.479.35.65 et 0475.60.78.63

17 septembre 2011 Brocante « Vanderborcht »

Dans la rue Vanderborcht
Réservation des emplacements : dès la mi-août

Ecole Clarté à l'Expo Sciences Economisons encore plus l'énergie

A l'occasion de la 25ème édition d'Expo Sciences, le 29 avril dernier, de nombreux élèves d'écoles primaire avaient envahi une salle d'expo de Tour et Taxis pour y présenter leur projet de classe axé sur les sciences. Jette était fièrement représentée par l'école communale Clarté. Les élèves de 5A et 5B avaient choisi d'expliquer aux visiteurs d'où vient notre énergie et comment nous pouvons assurer les futurs approvisionnements.

Danielle Pierart et Gaëtan Cala avaient visiblement bien supervisé leurs classes en mettant sur pied le projet « Economisons encore plus l'énergie ». Leurs élèves savaient très bien que le charbon, le pétrole et le gaz sont des combustibles fossiles, tandis qu'éoliennes, panneaux solaires et biomasse produisent de l'énergie renouvelable. A l'instar de nos muscles, qui eux aussi produisent de l'énergie. Pour vous en convaincre, prenez l'exemple du phare d'un vélo qui s'allume, via la dynamo, lorsque l'on pédale. C'est précisément ce que les élèves de l'école Clarté ont expliqué à leurs deux stands d'Expo Sciences. Des constructions, basées sur le même principe, mais aussi sur l'usage de l'engrenage et de l'énergie physique humaine, y étaient étalées. Une petite démonstration permettait aussi de voir qu'un aimant qui tourne près d'une bobine (un fil enroulé autour d'un morceau de fer) ou une bobine qui tourne près de l'aimant crée de l'électricité.

Des astuces

Réellement sensibles aux défis énergétiques auxquels notre société doit faire face, les élèves de l'école ont prodigué quelques astuces au public : ne laissez pas le chargeur de votre GSM (ou tout autre appareil rechargeable) branché plus longtemps que nécessaire, un PC ou télévision en mode veille consomme plus que vous ne pensez,...

L'école Clarté a bien compris qu'il est grand temps que nous veillions à assurer un meilleur avenir à la planète et à l'humanité. Pour preuve, ce sont les enfants qui le disent !

Marché annuel de Jette Inscris-toi à la brocante pour enfants

Le Marché annuel de Jette aura lieu cette année le lundi 29 août 2011. Outre les traditionnels marché, brocante, autoshow, représentations... la brocante pour enfants réintègre le programme.

Les brocantes qui se déroulent durant le marché annuel jettois attirent des centaines de participants. Afin que tout se déroule dans les meilleures conditions, l'administration communale commence les inscriptions le plus tôt possible. Si vous souhaitez participer à la brocante pour enfants de 14 ans maximum, vous pouvez remplir le talon-réponse ci-dessous. Pour la brocante ordinaire, la priorité est donnée aux habitants des rues concernées, à savoir les rues Van Bortonne, Thomaes, Gillebertus et Werrie. Les personnes intéressées ne résidant pas dans ces rues pourront s'inscrire à des dates spécifiques. Vous trouverez tous les détails dans le cadre ci-dessus

Formulaire de participation à la brocante pour enfants du Marché annuel jettois. Pour enfants âgés de 14 ans maximum

A renvoyer pour le 15 juillet 2011 au service communal Vie économique - Chaussée de Wemmel 100 - 1090 Jette

Je soussigné(e),

père/mère de:

Adresse:

Tél/GSM:

Donne l'autorisation à son enfant, âgé(e) de ans, de participer à la brocante pour enfants et réserve une place

Date:

Signature:



Cross des écoles jettoises sous un soleil radieux

Un magnifique ciel bleu, un soleil radieux, un cadre vert et des dizaines de jeunes sportifs. Vous avez là les ingrédients parfaits pour une édition réussie du Cross des écoles jettoises dans le parc de la Jeunesse.

Mercredi 25 mai, dans l'après-midi, des enfants encourageaient leurs camarades des écoles primaires jettoises à qui revenait l'honneur de défendre les couleurs de leur établissement scolaire durant cette compétition de course à pied. Répartis en fonction de leur sexe et de leur âge, les participants ont essayé de monter sur les marches du podium. Les organisateurs, l'échevin des Sports Benoît Gosselin, l'asbl Sport à Jette présidée par Eric Schuermans et l'équipe de Prévention, ont mené cette compétition à bon port.

Jette se démène pleinement pour que ses habitants puissent faire du sport. Une attention particulière est accordée aux jeunes, grâce notamment aux chèques-sport, aux infrastructures sportives de qualité, aux terrains de sport,... Le cross des écoles primaire jettoises, organisé chaque année, fait partie intégrante de cette politique. Vu le nombre de visages réjouis, à l'issue de la course, il semblerait que la mission fut largement remplie.



Vous avez accompli des performances sportives impressionnantes? L'administration communale et l'ASBL Sport à Jette délivrent des récompenses

Le lundi 27 juin à 19 heures aura lieu la traditionnelle remise des mérites sportifs jettois, à la Salle Omnisport - avenue Comté de Jette. Ces distinctions, remises par l'échevin des Sports Benoît Gosselin et le président de l'asbl Sports à Jette Eric Schuermans, récompensent des clubs ou des sportifs qui se sont démarqués du lot cette saison.

Vous pensez que vos prestations ou celles de votre club vous permettent d'entrer en ligne de compte pour une telle distinction? Manifestez-vous. Vous trouvez ci-dessous les conditions à remplir.

1. Equipes qui ont remporté le titre de championnes, vice-championnes ou qui sont montées dans une catégorie supérieure;
2. Clubs qui célèbrent au cours de l'année un anniversaire de longévité (10 ans ou plus, par tranche de 10 ans, ainsi que les 25 et 75 ans);
3. Sportifs jettois et /ou clubs jettois qui ont réalisé un exploit reconnu;
4. Equipes qui ont remporté un challenge fair-play dans le cadre d'un championnat;
5. Sportifs jettois membres d'un club qui se sont fait remarquer par leur fidélité et leur dévouement à la cause du club et qui comptent 20 ans d'adhésion ou plus, par tranche de 10 ans, ainsi que les 25 et 75 ans;
6. Bénévoles jettois reconnus pour leur dévouement à la cause sportive et qui fêtent le 20ème anniversaire de leur engagement ou plus, par tranche de 10 ans, ainsi que les 25ème et 75ème anniversaires.

Les clubs et les sportifs qui répondent à une de ces conditions sont invités à se faire connaître en renvoyant ce talon-réponse au service communal des Sports (chaussée de Wemmel 100 à 1090 Jette), et ce pour le 15 juin 2011 au plus tard.



Mérites sportifs jettois 2011

Nom du club: _____

Nom de la personne responsable: _____

Adresse: _____

Remplit le critère: 1 - 2 - 3 - 4 - 5 - 6 _____

Motivation de la demande: _____

Remarques éventuelles: _____

Les élèves de 5^{ème} primaire de l'école Van Helmont à vélo

La directrice de l'école Van Helmont s'est lancée avec son équipe dans la définition d'un Plan de Déplacements scolaires (PDS), avec l'appui technique de l'asbl Green et le financement de Bruxelles Mobilité. Ce plan permet la mise en place d'activités en faveur d'une mobilité plus durable pour diminuer les déplacements en voiture en Région bruxelloise.



Le jeudi 5 mai 2011, les élèves de 5^{ème} année primaire qui en avait la possibilité sont arrivés à l'école Van Helmont à vélo pour démarrer une matinée cycliste. Un animateur de l'asbl ProVelo qui s'est occupé de 4 élèves ne sachant pas rouler a fait des merveilles. En fin de matinée, ces derniers étaient devenus de (quasi) parfaits cyclistes.

Alors qu'une moitié de classe suivait un atelier de réparation de vélo donné par l'asbl Les Ateliers de la rue Voot, la seconde moitié de la classe mettait son agilité cycliste à l'épreuve d'un parcours dressé dans la cour de récréation. Ils ont bénéficié pour cela de l'aide du parc de circulation qui avait prêté des vélos pour l'occasion. La pratique du vélo et les astuces de rafistolage d'un deux-roues ne semblaient plus avoir de secrets pour ces probables futurs cyclistes du quotidien !

A 11h30, la matinée, soutenue par l'échevine du Développement durable et de la Mobilité Christine Gallez ainsi que par l'échevin de l'Enseignement francophone et de la Santé Paul Leroy, se clôturait par un chouette cadeau octroyé par le service communal du Développement durable et Via Sano: une gourde, que tous les élèves se sont empressés de remplir d'eau du robinet.

L'aventure ne s'arrête pas là, ce serait même plutôt un démarrage... le coordinateur sportif, Alain Fonteyn, entend développer la pratique du vélo chez ses élèves. La suite des aventures est attendue l'année prochaine...

Le collège Saint-Pierre pense à la santé de ses élèves

Une réflexion durable pour canaliser les flux du trafic aux abords du collège Saint-Pierre et du Sint-Pieterscollege

Les sections francophone et néerlandophone du collège Saint-Pierre de Jette cherchent ensemble une solution pour limiter et canaliser le flux du trafic aux portes des deux établissements, dans la rue Verbeyst. Chaque jour, 10.000 élèves se pressent aux entrées pour accéder à l'une des quatre écoles (primaire et secondaire pour chacune des deux langues). L'engagement fut pris au mois de mai 2011 – décrété « mois de la mobilité » dans les écoles.



En mai, une grande action a été menée à destination des parents qui déposent leur enfant à l'école en voiture. En outre, une zone « Kiss & Ride » a été mise en place dans la rue J.B. Verbeyst. Cette zone est le fruit d'une collaboration entre l'échevine de la Mobilité Christine Gallez, le fonctionnaire communal de la mobilité, les services de police et l'asbl Green. L'objectif de l'action est de réaliser une phase test avec, à terme, la mise en place définitive d'une zone « Kiss & Ride ».

Renseignements :

Collège Saint-Pierre – 02.421.43.35



Rentrée scolaire 2011-2012

Les inscriptions pour les écoles communales francophones sont clôturées

A Jette, les directions des écoles communales francophones ne prennent plus de nouvelles inscriptions pour la rentrée de l'année 2011-2012. Et il ne faut pas non plus se donner la peine de contacter le service communal de l'Enseignement francophone : les listes d'attente sont pleines !

Soucieuse de répondre à la demande des parents jettois qui souhaitent mettre leur enfant dans un établissement scolaire de bonne qualité et proche de chez eux, la commune de Jette a édicté de nouvelles règles régissant l'inscription dans les écoles de son ressort. Priorité est désormais donnée aux fratries jettoises ainsi qu'aux enfants domiciliés dans notre commune, qui peuvent s'inscrire selon un calendrier bien défini.

Il n'y a plus de places disponibles dans les écoles communales. Et vu le nombre d'enfants inscrits sur les listes d'attentes (plus de 300 !), il a été décidé d'arrêter les inscriptions sur les listes d'attente à partir du 1er juin 2011.

17 juin 2011

Du jazz dans les rues de Jette

Tant que les Jettois arpenteront avec plaisir rues et cafés pour se délecter de musique de jazz, Jazz Jette June restera un classique annonciateur de la saison estivale. 2011 sera une édition patchwork avec, comme d'habitude, une variété de genres musicaux : du dixieland au blues, de la musique du monde aux influences électroniques,... autant de sonorités musicales qui retentiront dans les 14 cafés participants et tinteront dans vos oreilles tout au long de la nuit.

Jazz Jette June propose une fois de plus 14 concerts gratuits et une grande variété de genres



La 22^{ème} édition de cette grande fête du jazz montre à quel point le jazz a traversé les temps en s'alliant à d'autres genres, en s'appropriant ces genres ou en créant ses propres formes hybrides. Que cela soit doux et fragile, explosif comme une mélodie des Balkans, tendre comme un chant latin, un morceau classique, un standard ou une exécution contemporaine, le jazz demeure toujours unique, contestataire et imprévisible, d'une part, et rythmé, authentique comme un battement de coeur, d'autre part. Espérons que

cette édition vous fera autant vibrer que votre premier amour, un sentiment qui vous accompagnera toujours.

Laissez-vous entraîner par la chaleur d'une belle soirée de juin et soyez « jazz » comme vous ne l'avez jamais été.

Jazz Jette June

17 juin 2011

14 concerts gratuits

De 20h à minuit

Renseignements :

www.jazzjettejune.be –

02.426.64.39 – info@ccjette.be



PROGRAMME

Balade musicale le long des cafés

14 concerts gratuits

Groove Machine (Groove Jazz Funky)

Excelsior

– rue de l'Église Saint-Pierre 8

Avec Jo Gola (chant), Jean-Pierre Martin (guitare basse), Xavier Bouillon (clavier), Pascal Le Heu (batterie) et Pascal Fallet (guitare)

www.groovemachine.be

Brussel Swing Band (Swing Classic)

Et Cetera – rue Van Bortonne 1

Avec Patrick Gouy (clarinette et saxophone alto), Eddy Laga (trompette et chant), Philippe Cruyt (saxophone ténor et clarinette), Marcel Denève (guitare et chant), Paul Renders (double basse) et Patrick Fauche (batterie)

www.myspace.com/brussels_swing_society

Tom Goldschmidt quintet (Blues jazz rock)

Welkom

– place Cardinal Mercier 30

Avec Tom Goldschmidt (chant et harmonica), Marty Townsend (guitare), Bernard Wrincq (clavier et guitare), Barry Mac Neese (guitare basse) et Jean-Pierre «Bull» Ghaye (batterie)

www.tgo.be

Fabrizio Graceffa trio (Standard Jazz)

Brughel

– place Cardinal Mercier 23

Avec Fabrizio Graceffa (guitare), Fabrizio Erba (guitare basse) et Samuel Rafalowicz (batterie)



www.fabriziograccia.com

Dixie Boys Band (Dixieland)

Op den Hoek – place Cardinal
Mercier 32

Avec Jean-Pol Rolus (batterie), Jean-Pierre Richard (double basse), Philippe Bastin (banjo et chant), Michel Buchet (clarinette, saxophone soprano et saxophone ténor) et Christophe Cabus (chant et trompette)

www.dixie-boys-band.be

Laurence Kabatu (Latin Jazz)

Taverne Le Prophète – rue Léon
Theodor 191

Avec Laurence Kabatu (chant), Paolo Loveri (guitare), Anne Monjoie (flûte), Ferdinand Philippot (saxophone baryton) et Laurent Mercier (batterie)

www.lacledeschants.ibelgique.com

Yellow Green Big Band (Reprise Swing)

Café du Parc

– rue Léon Theodor 189

Avec Leon Engelhart (clavier), Axel Dumont (guitare basse), Myles Simpsons (batterie), Alfredo Longo (saxophone ténor), Christophe Didion (saxophone alto), Robert Bove (saxo-

phone baryton), Philippe Michau (trombone), Mario Coppola (trompette) et Marc Van Ost (trompette)

www.myspace.com/yellowgreenbigband

Laurent Doumont (Jazz Soul)

Le Rayon vert

– rue Van Huynegem 32

Avec Laurent Doumont (chant et saxophone ténor), Vincent Bruyninckx (clavier), Lionel Beuvs (batterie) et Sal La Rocca (double basse)

www.myspace.com/laurentdoumont

Verginia Popova (Worldwide Jazz)

Aux 4 Coins du Monde
– rue Léon Theodor 32

Avec Marie-Sophie Talbot (clavier), Alexandre Furnelle (double basse), Verginia Popova (chant) et Francois Cronenberg (batterie)

www.myspace.com/verginiyavenelin

Klezmic Zirkus (Klezmer music)

Le Central – place Laneau 1

Avec Aurélie Charneux (clarinette), Julien Deborman (accordéon diatonique), Adrien Lambinet (trombone et tuba), Pierre Greco (double basse) et Wouter Roggemans (batterie)

www.klezmic-zirkus.be

Stéphane Salkin Quartet (Originals Jazz)

The Wembley

– chaussée de Wemmel 181

Avec Stéphane Salkin (chant et guitare), Jan Willems (clavier), Philippe Kanza (double basse) et Bram

Raeymaekers (batterie)

www.myspace.com/stsalkin

Lousiana Dixieband (Dixieland)

Taverne Le Miroir

– place Reine Astrid 24

Avec G.Giannone (trompette), J-P. Mouton (saxophone alto), R.Truchet (tuba), D. Pere Slide (trombone), G. Di Francesco (banjo) et T. Cuevas (Wash Board)

Jean Luc Pappi Quartet (Worldwide Jazz)

Resto-bar Miroir

– place Reine Astrid 28

Avec Jean-Luc Pappi (clavier), Gino Lattuca (trompette), Eric Fusillier (guitare basse) et Thierry Gutmann (batterie)

<http://users.skynet.be/jojoba/Pages/Jojoba.html>

Rue Des Pêcheries (Electro Jazz)

Café Baudouin

– place Reine Astrid 25

Avec Max Malkomes (guitare basse), Pierre Spataro (saxophone alto), Guillaume Codutti (percussions), Thomas Hucq (chant), Jérôme Baudart (batterie), David De Vrieze (trombone), Nicolas Drici (trompette), Martin Daniel (clavier) et Juba Zaki (chant)

www.myspace.com/ruedespecheries

JAZZ JETTE JUNE EST UNE ORGANISATION DU CENTRE CULTUREL DE JETTE ASBL – CENTRE ARMILLAIRE, AVEC LE SOUTIEN DES COMMUNAUTÉS FRANÇAISE ET FLAMANDE DE JETTE, DU GEMEENSCHAPSCENTRUM ESSEGM, DE L'ASBL PROMOTION DE JETTE, DE L'ÉCHEVINAT DES ANIMATIONS ET DU COMMERCE, DE L'ÉCHEVINAT DE LA COMMUNICATION ET DU COLLÈGE DES BOURGMESTRE ET ÉCHEVINS DE LA COMMUNE DE JETTE.

Photographie et documentaire au Rayon vert

En juin, le Rayon Vert invite deux jeunes et talentueux photographes, Chloé Thôme et Vincent Henkens, à exposer leurs images sur ses murs. Lors du vernissage, ils projeteront le documentaire « Kampuchea. De la mare aux fontaines » qui répond aux photographies accrochées. Ne boudez pas votre plaisir, l'entrée est gratuite!

Fondé en 2009 par Chloé Thôme et Vincent Henkens, Images du Monde Solidaire (IMS) est un service photo et vidéo qui s'adresse exclusivement aux ONG, associations, fondations ou entreprises sociales désireuses de développer leurs outils de communication. Parallèlement, IMS se donne également pour objectif de sensibiliser le grand public au travail des ONG, par le biais d'expositions avec des photos et des films réalisés de manière « indépendante ». C'est le cas du documentaire « Kampuchea. De la mare aux fontaines », présenté depuis juin 2010 dans différents lieux culturels bruxellois.

Le documentaire (35 min)

« Kampuchea. De la mare aux fontaines » brosse le portrait d'une quinzaine d'associations (ONG, entreprises



sociales) œuvrant principalement dans le secteur de l'aide à la jeunesse au Cambodge. D'un regard critique mais optimiste, le documentaire montre la prise de conscience d'une urgence humanitaire et les défis que se sont lancés les organisations khmères et internationales : l'abolition du travail des enfants, l'accès à l'éducation et l'amélioration des soins de santé. Des stations de déchets au havre de paix d'un orphelinat. De la mare aux fontaines...

Exposition du collectif Images du Monde jusqu'à la fin du mois de juin au Rayon vert

Vernissage de l'exposition et projection du documentaire « Kampuchea. De la mare aux fontaines »

Le 2 juin dès 19h

Au Rayon vert (rue Van Huynegem 30-32)

Entrée gratuite

Réservations : lerayonvert@skynet.be - 02.420.21.26

Jam'in Jette: soleil, musique et ambiance

Un petit nuage innocent se profilait bien de temps en temps à l'horizon mais le soleil fut pour le reste omniprésent pour la quatrième édition de Jam' in Jette qui se tenait le 14 mai 2011. Ce festival a désormais trouvé sa place au sein de l'offre culturelle de notre commune ; en attestent, le public venu en masse et le plaisir évident qu'il a tiré de la large palette musicale proposée.

A l'instar des éditions précédentes, de nombreuses animations, autres que musicales, étaient prévues. Le village des enfants, par exemple, a recueilli un franc succès auprès des plus jeunes. On y trouvait un stand de grimage, des jeux populaires et une piscine remplie de bouchons de liège pour les tout-petits. Cette dernière attraction se rapporte directement au caractère durable de Jam' in Jette. En outre, le village solidaire a donné à différentes ONG la possibilité de présenter leurs actions à un large public.

Mais c'est bien entendu la musique qui fit battre le cœur de Jam' in Jette. Des styles divers et variés ont occupé les trois scènes : ska, reggae, variétés, musique du monde,... Celles et ceux dont les goûts musicaux n'ont pas été comblés ce samedi, dans le parc de la Jeunesse, ne doivent pas être nombreux.



Printemps des musées

Des théières pleines de beauté

Jusqu'au 5 juin, l'exposition que propose l'abbaye de Dieleghem, dans le cadre de l'opération «Printemps des Musées», met la céramiste jettoise Betty Moerenhoudt à l'honneur.



Le thème retenu pour la dixième édition du « Printemps des musées » allie les quatre éléments : eau, terre, feu, air. Heureuse coïncidence puisque la céramique nécessite l'usage de ces quatre éléments. D'où l'appel à Betty Moerenhoudt !

L'exposition est accompagnée d'un montage floral de Catherine De Waeger

Betty Moerenhoudt travaille principalement le grès qu'elle cuit dans un four à 1260°. Elle crée de la céramique utilitaire et décorative. Sa recherche de formes se situe dans une ligne contemporaine où esthétique et utilité sont étroitement liées. Elle utilise la technique du tournage et de la plaque qu'elle combine par assemblage pour réaliser de nouvelles compositions. Transformer, composer, repositionner les formes pour aboutir à un nouvel équilibre de l'objet. La recherche sur la théière occupe une grande part du travail de Betty Moerenhoudt.

Betty Moerenhoudt compte à son actif de nombreuses expositions collectives et individuelles en Belgique et à l'étranger. Elle est membre du jury à l'académie de Molenbeek.

Toutes ces qualités font de Betty Moerenhoudt une artiste accomplie arrivée à maturité. La rigueur de son travail n'a d'égal que l'élégance parfaite de ses œuvres.

Jusqu'au 5 juin 2011

A l'abbaye de Dieleghem (rue Jean Tiebackx 14)
Du mardi au vendredi de 14h à 17h.
Le weekend de 10h à 18h.
Fermé le 2 juin

Entrée gratuite

Renseignements :
abbaye de Dieleghem
- 02.479.00.52.

Ciné-club Soukiraï

« La Merditude des choses »



« La Merditude des choses » (ou « De helaasheid der dingen ») conte l'histoire de Gunther Strobbe, qui habite chez son père, sa grand-mère et ses trois oncles dans le village flamand fictif de Reetveerdegem. La famille Strobbe est une famille marginale. Le père et les oncles de Gunther ne font que boire de l'alcool, séduire des femmes et flâner dans des cafés. Cette routine finit soudain quand l'assistante sociale Nele Fockedeijde force Gunther à quitter la famille. Des années plus tard, Gunther devient père d'un enfant non désiré. Peut-il encore améliorer sa vie ou est-il déjà trop tard pour se débarrasser de la merditude des choses ?

Projection du film « La Merditude des choses » de Felix Van Groeningen

Le 15 juin à 20h

Au centre Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145)

Entrée : 3 €

Renseignements : Centre culturel de Jette - 02.426.64.39

Bruxelles fait son cinéma

Pour se faire un film à la belle étoile



« Bruxelles fait son cinéma », c'est du cinéma gratuit en plein air dans dix communes bruxelloises, entre le 10 et le 20 juillet. C'est ainsi l'occasion de revivre des séances qui renouent avec une vieille tradition du cinéma: le cinéma itinérant en plein air qui eut son heure de gloire dans les pays méditerranéens. L'asbl Libérations Films et le Centre culturel de Jette proposent le film « Le nom des gens ».

Cette comédie savoureuse aux dialogues caustiques a valu à Sara Forestier le César 2011 de la meilleure actrice. Dans ce film de Michel Leclerc, Bahia Benmahmoud, jeune femme extravertie, se fait une haute idée de l'engagement politique puisqu'elle n'hésite pas à coucher avec ses ennemis pour les convertir à sa cause - ce qui peut faire beaucoup de monde vu qu'en gros, tous les gens de droite sont concernés. En règle générale, elle obtient de bons résultats. Jusqu'au jour où elle rencontre Arthur Martin, comme celui des cuisines, quadragénaire discret, adepte du risque zéro. Elle se dit qu'avec un nom pareil, il est forcément un peu fachos. Mais les noms sont fourbes et les apparences trompeuses.

Projection en plein air de « Le nom des gens »

le 18 juillet à la tombée de la nuit (vers 22h)

dans la cour de La Maison communale de Jette (chaussée de Wemmel 100)

Renseignements: Centre culturel de Jette - 02.426.64.39

UNE ORGANISATION DE LIBERATION FILMS ASBL, CINÉMAMED ASBL ET DU COLLÈGE DES BOURGMESTRE ET ÉCHEVINS DE LA COMMUNE DE JETTE, À L'INITIATIVE DE L'ÉCHEVIN DE LA COMMUNAUTÉ FRANÇAISE PAUL LEROY, EN COLLABORATION AVEC LA COMMISSION COMMUNAUTAIRE FRANÇAISE ET AVEC LE SOUTIEN DE LA RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE ET DE LA LOTERIE NATIONALE.

Figaro fait la Noce

Pour clôturer l'année scolaire et présenter le travail des élèves de l'académie « G.H. Luytgaerens », le mois de juin est riche en concerts et spectacles. Théâtre, musique et danse sont au rendez-vous.



Diana Gonnissen, professeur de chant, organise un spectacle qui virevolte cette année sur le thème de « Figaro fait la noce ». Les Poussières d'Etoiles drillées dans le travail de l'ouverture de la voix et l'audace du jeu de scène interpréteront des fragments des « Noces de Figaro » de Mozart dans la superbe salle Neybergh de l'abbaye de Dieleghem. D'autres compositeurs seront à l'honneur dans ce montage musical audacieux fait de piano, de flûtes et de voix. De quoi ravir mélomanes et profanes. Vous êtes tous les bienvenus pour encourager ces jeunes talents qui chantent chaque année pour la bonne cause puisque, si l'entrée est gratuite, une collecte est organisée au cours du concert. Cette année, les bénéficiaires soutiendront l'école de cirque de Ramallah, dirigée par une compatriote, Jessika Devliegher qui, grâce à son travail, procure beaucoup de bonheur aux enfants de sa ville.

L'occasion de découvrir une palette de jeunes talents.

Figaro fait la Noce

– le 11 juin à 19h à l'abbaye de Dieleghem (rue Tiebackx 14)

Théâtre

– le 18 juin à 19h dans la salle communale des Fêtes (place Cardinal Mercier 10)

Jette Classics

– le 25 juin de 18h à 22h dans le parc Roi Baudouin

Ensemble jazz

– le 28 juin à l'académie « G.H. Luytgaerens » (rue du Saule 1)

Examens publics

– durant le mois de juin à l'abbaye de Dieleghem (rue Tiebackx 14) et dans la salle communale des Fêtes (place Cardinal Mercier 10)

Entrée gratuite

Renseignements :

Académie « G.H. Luytgaerens » de Jette

Musique - Danse - Art de dire

Rue du Saule 1 - 1090 Jette

Tél. : 02.426.35.56 (entre 15h et 21h)

18 juin 2011

Conférence « Archéologie à Jette »



Durant les travaux de la place Cardinal Mercier, les archéologues ont mis au jour des vestiges, des ossements humains, provenant de l'ancien cimetière qui s'étendait jusqu'aux fondations de la vieille église.

De telles découvertes aident à mieux se représenter l'histoire de Jette. L'archéologue Stephan Van Bellingen donnera, le 18 juin 2011, une conférence sur l'« Archéologie à Jette ».

En 1859, Louis Galesloot publiait la découverte de tuiles gallo-romaines dans les environs du bois du Laerbeek. C'était la première fois qu'une découverte archéologique à Jette était révélée au grand public. Depuis lors, plusieurs fouilles ont été entreprises sur le territoire de la commune. Entre 1968 et 1971, les fondations de la villa gallo-romaine furent dégagées rue au Bois. De nouveaux éléments ont été découverts l'année dernière, lors de l'aménagement de la Promenade verte. L'abbaye de Dieleghem constitue un autre site de recherches. Les découvertes de ces deux sites fournissent un aperçu de la vie quotidienne de nos ancêtres. Depuis quelques semaines, des fouilles archéologiques sont en cours sur la place Cardinal Mercier. L'ancienne église Saint-Pierre et le cimetière qui la contournait sont étudiés.

Le samedi 18 juin, l'archéologue Stephan Van Bellingen donnera un aperçu des plus importantes découvertes archéologiques réalisées à Jette depuis un siècle et demi. Une occasion unique d'avoir une meilleure lecture de l'histoire de notre commune. Cette conférence bilingue sera suivie d'une visite sur le site du bois du Laerbeek.



Conférence « Archéologie à Jette »

Par Stephan Van Bellingen

Samedi 18 juin à 10h30

Dans les locaux du service communal des Plantations
Avenue du Laerbeek 120

25 juin 2011

Jette Classics, expérience musicale en plein air

Jette peut être fière d'être une commune où résonne la musique : Jam'in Jette, Jazz Jette June, le Joêrmetfestival, le festival On air, le concert de Noël,... La liste des festivals est étendue et satisfait normalement tous les goûts. Et pour les amateurs de musique classique est organisée, le 25 juin, la deuxième édition de Jette Classics. Le concept en est aussi simple qu'attrayant : apprécier de la musique classique, le soir, dans un cadre de verdure (le parc Roi Baudouin). Avec un petit peu de chance, le soleil couchant apportera une touche supplémentaire de romantisme.



Jette Classics offre une occasion unique d'écouter de la musique classique, dans un cadre de verdure, à la tombée du jour

Ce festival de musique classique en plein air, organisé à l'initiative de l'Echevin de la Communauté française Paul Leroy et de l'Echevine de la Communauté flamande Brigitte De Pauw, est gratuit. Il propose une série de concerts d'élèves et enseignants de l'académie francophone de musique G.H. Luytgaerens ainsi que de l'académie néerlandophone de musique M. Van De Moortel. Vous pourrez entendre les élèves des deux académies, issus notamment des classes d'instruments à percussion, violon, violoncelle, piano et jeu d'ensemble. Ils exerceront toute l'étendue de leur talent pour interpréter les plus belles œuvres de Mozart, Chopin, Schubert,...

A l'issue de cette belle expérience musicale en plein air, vous pourrez également vous rendre à l'église Saint-Pierre toute proche pour un concert de Nuove Musiche. Sous la direction du chef d'orchestre Eric Lederhandler, ce célèbre ensemble interprétera des œuvres de Haydn et Beethoven.

Pour donner vie à cet événement qui constitue une combinaison unique de musique et de nature, plusieurs partenaires culturels jettois se sont associés: l'échevin de la Communauté française Paul Leroy, l'échevine de la Communauté flamande Brigitte De Pauw, le Centre culturel de Jette et les deux académies de musique. Grâce au soutien de Bruxelles Environnement, le parc régional Roi Baudouin sera ouvert au public pour cette soirée classique.

Jette Classics

25 juin 2011

Représentations des académies de musique - de 18h à 20h30

Parc Roi Baudouin (phase 1 - école « Les chatons »)

Concert "Nuove Musiche" - à 21h

Eglise Saint-Pierre - place Cardinal Mercier

Accès gratuit

Renseignements: 02.423.13.57 - www.jette.be

Représentations classiques des académies de musique jettoises Appréciez le talent des jeunes musiciens

Celles et ceux qui portent la musique dans leur cœur et qui souhaitent apprendre à jouer d'un instrument ou qui entretiennent un rapport particulier à la scène peuvent se tourner vers les académies de musique communales. Tant l'académie de musique G.H. Luytgaerens que son pendant néerlandophone la muziekacademie M. Van de Moortel (qui s'appellera bientôt Jetse Academie Dans-Woord-Dans) proposent une grande variété de cours de musique, de danse ou d'art de la scène, tous donnés par des professionnels.

L'académie de musique G.H. Luytgaerens initie quelque 900 élèves - jeunes et moins jeunes - à la musique, la danse et l'art de dire. Les professeurs, artistes professionnels enthousiastes, mettent ces arts à la portée de tous. Ils en font découvrir à leurs élèves les richesses et savourer les plaisirs.

Dès 4 ans, les plus jeunes y découvrent l'univers de la musique. Les jeunes de « 7 à 77 ans » apprennent le langage musical, la magie de jouer d'un instrument de musique (flûte à bec, flûte traversière, clarinette, saxophone, violon, alto, violoncelle, cor, trompette, trombone, percussions, orgue, piano, cla-

L'académie de musique est ouverte aux jeunes et aux plus âgés et propose une large gamme de cours, allant de la musique à la danse en passant par l'art de dire

vecin, guitare). Ils peuvent aussi s'adonner à la joie de chanter ou au plaisir de jouer dans des ensembles classiques ou de jazz.

Quant à la danse, elle fait toujours rêver. Garçons et filles ont le choix entre la tradition des cours de danse classique, le rythme et le mouvement du modern jazz et la danse contemporaine. Enfin, l'« art de dire » passionnera ceux qui ont le goût du verbe. Les différents cours ouvrent les portes de la littérature et plon-

gent les élèves dans la magie du théâtre. Vous pourrez découvrir le talent des musiciens de l'académie à l'occasion de Jette Classics, le 25 juin prochain. Les élèves des deux académies, issus notamment des classes d'instruments à percussion, violon, violoncelle, piano et jeu d'ensemble, à l'œuvre interpréteront les plus belles œuvres de Mozart, Chopin, Schubert,...

Représentations des académies de musique communales - Jette Classics

le 25 juin - de 18h à 20h30

dans le parc Roi Baudouin
(phase 1 - école « Les Chatons »)

Gratuit

Concert Nuove Musiche

Une occasion en or pour les mélomanes

Nuove Musiche a été fondé en 1992 par son directeur musical Eric Lederhandler. Cet ensemble veut associer l'enthousiasme juvénile de ses musiciens avec une qualité d'interprétation de haut vol. Le répertoire de Nuove Musiche est principalement composé de musique classique et préromantique, combinée à des créations du 20^{ème} siècle.

Renommée internationale

Différentes formations ont été créées au sein de Nuove Musiche depuis 1995 : du quartet à cordes à l'orchestre symphonique. Fort de ces formations, Nuove Musiche donne plus de 40 concerts par saison, en Belgique et à l'étranger, et est régulièrement invité au Festival de Flandre, au Festival Midis-Minimes ainsi qu'au Festival de l'Eté Mosan. Il s'est produit dans d'importantes salles de concert en Belgique telles que la salle Reine Elisabeth, le Palais des Beaux Arts,...

En 1996, Nuove Musiche a réalisé la musique du film « Le huitième jour » de Jaco Van Dormael et, depuis 1997, accompagne les productions d'opéra en plein air de Idée Fixe à La Hulpe, Liège, Bruges et Ooidonk. Orchestre de renommée internationale, Nuove Musiche collabore également avec « Arts de la Scène en Europe » qui l'amène à se produire une fois par an dans le Nord de la France et en Normandie. Nuove Musiche a également été invité en Allemagne, Espagne, Autriche, Pays-Bas et Grand-Duché de Luxembourg.



Concert Nuove Musiche Le 25 juin 2011 à 21h

En l'église Saint-Pierre

Place Cardinal Mercier

Renseignements: 02.423.13.57

Plusieurs productions CD ont été réalisées, des musiques de Mozart, Brahms, ... mais également de Hans Krasa et Ernest Van der Eycken. En peu de temps, Nuove Musiche s'est constitué un répertoire allant du baroque à la musique contemporaine. Les compositeurs belges et contemporains peuvent régulièrement se réjouir de voir leurs œuvres interprétées par cet ensemble.

Vous pourrez écouter cet orchestre exceptionnel à l'occasion de Jette Classics, le 25 juin dans l'église Saint-Pierre. Placé sous la direction du chef d'orchestre Eric Lederhandler, ce célèbre ensemble interprétera des œuvres de Haydn et Beethoven. Une occasion en or, à saisir par tous les mélomanes.

AGENDA

Le 16 juin 2011 Conférence Cent ans de jazz

L'histoire du jazz présentée par le documentariste Vicky Down et son invité Georges Brien, au travers de documents sonores et vidéos. Le bar est ouvert à l'entracte.
Le 16 juin: «Le Carnegie Hall de légende»

➔ « Le Carnegie Hall de légende »
Le 16 juin de 14h15 à 17h15
Au Centre Armillaire (bd de Smet de Naeyer 145)
Entrée : 5 EUR
Infos : Centre culturel de Jette - 02.426.64.39



26 juin 2011: Charity Run De magnifiques ancêtres le long de l'avenue du Comté de Jette

Le Rotary Club Bruxelles Atomium organise sa 18ème Charity Run, en faveur des enfants défavorisés, le dimanche 26 juin 2011. Cette année, cette balade de voitures anciennes s'achèvera à hauteur du hall Omnisports, le long de l'avenue du Comté de Jette. Les curieux sont plus que bienvenus pour venir admirer ces magnifiques bijoux. Le parcours prévoit même, pour les participants, une visite (inédite) au musée de la Banque nationale.

➔ **Charity Run**
Le 26 juin 2011
Vous possédez un oldtimer et vous souhaitez participer à cette balade pour la bonne cause ? Alors, prenez contact avec l'organisateur Luc Wauters - 0477.512.466.

Appel à candidatures Projet de coaching pour la création et le développement des maisons d'enfants

Vous souhaitez ouvrir une maison d'enfants et disposez de la formation initiale ? L'ONE, en collaboration étroite avec la Fédération des Coopératives d'activités (COPAC), propose de vous accompagner dans la construction et le suivi de votre projet sur les questions juridico-financières et psychopédagogiques.
Inscrivez-vous et participez à la séance d'information de votre région au mois de juin.

➔ **Appel à candidatures**
Projet de coaching pour la création et le développement
des maisons d'enfants
Infos : Office de la Naissance et de l'Enfance -
02.542.14.45 - guichet.info@one.be

Rencontres et animations pour les femmes de tous âges et toutes origines

L'Espace-Femmes de Jette est un espace interculturel, inter-générationnel. C'est un lieu de rencontres, de relaxation, d'information, de formations, de découvertes... ouvert aux femmes de tous âges et de toutes origines.
L'éventail des activités proposées est large et varié sans pour autant être figé puisque l'offre fluctue en fonction des demandes des participantes et de l'apport des volontaires.

➔ **Rencontres et animations pour les femmes**
de tous âges et toutes origines
Infos : Espace-Femmes -
place Cardinal Mercier 29 -
02.420.64.78 (de 9h30 à 16h) -
ef-jette@viefeminine.be



Lire dans les parcs 2011

Le but de l'opération « Lire dans les parcs » est d'offrir, le temps des vacances, des moments de plaisir aux enfants, de lire et de découvrir des livres variés.
Cet été encore, les livres descendront dans le parc Garcet pour offrir le plaisir de la lecture vivante aux enfants. Cette activité donne la possibilité aux familles et enfants qui ne partent pas en vacances de bénéficier du plaisir du livre et de la lecture, en découvrant des livres émouvants, surprenants, drôles...
En cas de pluie, la lecture se fera dans la bibliothèque Mercier (place Cardinal Mercier 10)

➔ **Lire dans les parcs 2011**
Infos : Bibliothèque Mercier, section Jeunesse -
tél.: 02.426.05.05

17 juin 2011 Jazz Jette June

Tant que les Jettois arpenteront avec plaisir rues et cafés pour se délecter de musique de jazz, Jazz Jette June restera un classique annonciateur de la saison estivale. 2011 sera une édition patchwork avec, comme d'habitude, une variété de genres musicaux : du dixieland au blues, de la musique du monde aux influences électroniques... autant de sonorités musicales qui retentiront dans les 14 cafés participants et tinteront dans vos oreilles tout au long de la nuit.

➔ **Jazz Jette June**
17 juin 2011
14 concerts gratuits - de 20h à minuit
Renseignements : www.jazzjettejune.be -
02.426.64.39 - info@ccjette.be

RECIPRO'CITY
LE 26 JUIN 2011 DE 14H 19H
DANS LE JARDIN
DE LA MAISON COMMUNALE
GRATUIT